

Messages de fidélité et de loyalisme à S.M le Roi à l'occasion de la clôture de la session parlementaire

Habib El Malki : *Il est nécessaire de retourner à l'Etat providence*

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9077

Lundi 27 Juillet 2020

Hausse inquiétante du taux de létalité et du nombre de cas graves

Le virus reprend du poil de la bête

Il le doit à l'irresponsabilité des uns et au laisser-aller des autres



Pages 4-5

Adieu

Si Mohamed El Haloui
Les condoléances du Bureau politique



Le Bureau politique de l'USFP déplore le décès du militant et dirigeant itihadi Mohamed El Haloui, survenu samedi 25 juillet suite à une longue maladie.

Le défunt s'était engagé, depuis son jeune âge, dans le mouvement itihadi et a été l'un des dirigeants historiques de l'UNEM qu'il a présidé entre 1963 et 1966, période caractérisée par les procès politiques contre les opposants de la gauche et notamment itihadis, les arrestations et les liquidations physiques. Tout le monde se rappelle les positions fermes du regretté pour préserver l'indépendance de l'UNEM et ses orientations.

Mohamed El Haloui est connu pour son engagement, son militantisme, son éloignement des feux de la rampe, sa probité et sa défense de la démocratie et de la justice.

Les militants se rappellent son extraordinaire capacité d'écoute, sa qualité de rassembleur de toutes les forces vives, ainsi que sa capacité et son ouverture au dialogue avec tout le monde.

Mohamed El Haloui a été un avocat modèle et un homme fidèle dans ses relations humaines à tel point qu'il est resté, malgré son état de santé, au chevet de son ami et compagnon de lutte feu Si Abderrahmane El Youssoufi lors de ses derniers jours.

En cette douloureuse circonstance, le Bureau politique de l'USFP présente ses sincères condoléances à sa femme et à ses enfants et implore le Tout-Puissant de l'avoir en Sa sainte miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Messages de fidélité et de loyalisme à S.M le Roi des présidents des Chambres des représentants et des conseillers à l'occasion de la clôture de la session parlementaire

Habib El Malki : *S.M le Roi a placé le citoyen marocain au centre de chaque décision et de chaque mesure*

Hakim Benchamach : *Les projets engagés sous la conduite de S.M le Roi font du Maroc un modèle et un exemple dans la région*



Le cabinet Royal a reçu un message de fidélité et de loyalisme adressé à S.M le Roi Mohammed VI par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, à l'occasion de la clôture de la deuxième session de la quatrième année législative de la dixième législature.

Dans ce message, ce dernier exprime, en son nom propre et en celui de l'ensemble des membres de ladite Chambre, ses sincères et profonds sentiments de fidélité, d'estime et de gratitude à Sa Majesté le Roi, implorant le Très-Haut de lui accorder santé, bien-être et quiétude.

Il s'est également dit fier des profonds enseignements tirés de cette période difficile que traverse le monde et que le Maroc surmonte habilement, avec des dégâts moindres, grâce à l'esprit proactif sage dont a fait preuve le Souverain dans la prise des décisions préventives nécessaires, tant sur le plan sanitaire que celui de la solidarité nationale et de la diffusion de l'esprit de mobilisation générale dans laquelle S.M le Roi a été précurseur et a incarné l'exemple à suivre.

La pandémie du nouveau coronavirus, dont le monde continue de subir les répercussions, a confirmé certains faits, le plus important étant que la puissance des Etats ne réside pas uniquement dans l'économie ou la technologie comme en témoigne l'échec d'un ensemble de pays, disposant de moyens importants, dans la gestion de cette épidémie, souligne Habib El Malki, faisant observer que la puissance des Etats dépend également de la sagesse de leurs dirigeants et de leur capacité à prendre les bonnes décisions au bon moment, notamment en matière de gestion proactive du facteur temporel et de renforcement des décisions par un cadre législatif approprié, en dépit de la nature exceptionnelle des circonstances et de l'urgence de la situation. Et d'ajouter que S.M le Roi a placé le citoyen marocain au centre de chaque décision et de chaque mesure, notant que le Souverain a trouvé auprès de son fidèle peuple l'interaction et l'adhésion aux perspectives

qu'il a tracées pour affronter cette pandémie et atténuer ses impacts.

Le président de la Chambre des représentants a indiqué que cet esprit n'est ni étrange ni inédit pour tous ceux qui suivent et accompagnent les réalisations du Souverain durant ses 21 ans de règne, car S.M le Roi a toujours agi avec un sens social et humain distingué et avec l'aplomb d'un grand leader pour relever les défis du 21ème siècle, et ce sur la base de réformes visant l'édification de l'avenir et la préparation des transformations majeures.

Il a aussi salué l'approche du Souverain pour surmonter de nombreux défis, y compris le fléau du terrorisme contre lequel Sa Majesté le Roi a protégé le Royaume à la faveur d'une stratégie globale réussie, de même que sa volonté de renouveler le modèle de développement national sur la base du dialogue, de l'inclusion et de l'écoute en cohérence avec des réalités en évolution constante, en vue d'élaborer une nouvelle étape de développement globale dans le pays.

Le président de la Chambre des représentants a, par ailleurs, évoqué les perspectives de l'économie verte, la recherche de sources alternatives d'énergie et la modernisation, la démocratisation et l'autonomisation des institutions du Royaume, ce qui a permis d'accroître leur rôle dans ce contexte de pandémie, suscitant appréciation et admiration.

Le cabinet Royal a également reçu un message de fidélité et de loyalisme adressé à Sa Majesté le Roi Mohammed VI par le président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, à l'occasion de la clôture de la session d'avril de l'année législative 2019-2020.

Dans son message, ce dernier exprime au Souverain, en son nom propre et en celui de l'ensemble des membres de la Chambre des conseillers, sa plus profonde révérence imprégnée des plus sincères sentiments de fidélité et de loyalisme.

La clôture de cette session a été marquée par un bilan important touchant différents domaines, a-t-il

indiqué, relevant que cette session a connu nombre d'activités importantes relatives à la législation, au contrôle de l'action du gouvernement, à l'évaluation des politiques publiques et à la diplomatie parlementaire, dans le cadre d'une mobilisation maximale et exceptionnelle conformément aux sages Hautes orientations du Souverain et à sa vision proactive dans l'adoption de mesures préventives, rapides et décisives pour faire face à la propagation du nouveau coronavirus.

Au volet de l'action législative, 20 textes d'une grande importance ont été approuvés dans ce contexte particulier que traverse le pays et qui sont à même de relever les défis sanitaires, sociaux et économiques de cette étape, a-t-il indiqué.

Cette session a également été marquée par l'adoption par la Chambre des conseillers du mécanisme de vote électronique à distance des textes législatifs, une première dans l'histoire parlementaire du Maroc et une deuxième au niveau de l'Afrique et du Moyen-Orient, a noté Hakim Benchamach.

S'agissant du contrôle et de l'évaluation des politiques publiques, le choix des thèmes des trois séances plénières consacrées aux réponses par le chef du gouvernement à des questions relatives à la politique générale, a été l'occasion de traduire les préoccupations des citoyens, leurs craintes et leurs aspirations dans ce contexte particulier, s'inspirant dans ce sens de l'esprit des Orientations Royales visant à lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, a-t-il relevé.

Pour ce qui est de la diplomatie parlementaire, il a souligné que conformément aux Hautes orientations Royales, la Chambre des conseillers agit selon une approche proactive, ajoutant que cette session a connu la participation des membres des sections nationales permanentes de la Chambre auprès des Unions parlementaires régionales, continentales et internationales dans les rencontres et conférences tenues par ces dernières instances et dans les structures et réseaux parlementaires dont la Chambre est membre, outre la présidence de la réunion du bureau exécutif du réseau parlementaire de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe et la tenue de la réunion avec les présidents des Unions parlementaires régionales et continentales d'Amérique latine.

Lors de ces réunions, les unions parlementaires régionales, continentales et internationales ont salué la stratégie adoptée par le Maroc dans la lutte contre le nouveau coronavirus, estimant que les bases et les valeurs de l'initiative du Souverain visant à mettre en place un cadre pratique de lutte contre les répercussions de l'épidémie au niveau africain, constituent un socle solide pour élaborer un plan d'action commun entre les pays du Sud pour lutter contre cette pandémie et ses répercussions à tous les niveaux.

Consciente de l'importance et de la particularité de la situation actuelle que traverse le pays, la Chambre des conseillers réitère son adhésion constante à la dynamique réformatrice et aux grands chantiers de développement engagés sous la conduite sage et clairvoyante de Sa Majesté le Roi, lesquels projets ont fait du Maroc un modèle pionnier et un exemple dans la région, a-t-il dit.

Dressant le bilan de la deuxième session législative en conférence de presse

Habib El Malki : *Il est nécessaire de retourner à l'Etat providence*



Ph: Lmoussaoui

« Le gouvernement monopolise la législation ». C'est le constat dressé par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, lors de la conférence de presse qu'il a tenue vendredi dernier au siège de la Chambre pour présenter le bilan de la deuxième session législative de l'année 2019-2020.

Les chiffres avancés par lui le confirment. La Chambre des représentants a, en effet, voté 21 projets de loi couvrant différents secteurs et activités, mais le gouvernement, a-t-il déploré, n'a accepté que fort peu de propositions de loi (200 propositions au total), lesquelles propositions ayant trait dans la plupart des cas à la conjoncture exceptionnelle liée à la crise sanitaire inédite qui a frappé le Maroc et l'humanité toute entière. « Pour nous, cela est incompréhensible », a-t-il martelé. Et d'ajouter : « Il y a une culture dominante selon laquelle la législation doit être monopolisée par les gouvernements. On ne l'accepte pas au sein de la Chambre des représentants », a-t-il affirmé en annonçant qu'à la prochaine rentrée parlementaire, celle-ci prendra des initiatives visant à corriger ce dysfonctionnement.

Il y a lieu de souligner que depuis le

début du mandat actuel, un total de 219 propositions de loi a été déposé et que le gouvernement n'a interagi qu'avec 13 d'entre elles, tandis que 200 propositions de loi sont toujours en cours d'examen.

D'un autre côté, Habib El Malki a souligné que les commissions permanentes, moteur de l'action législative, ont tenu 53 réunions de manière régulière, alors que les heures de travail ont dépassé les 140 pour débattre de 73 thématiques axées sur les diverses questions en lien avec la conjoncture actuelle.

Il convient de noter également que le nombre de questions adressées par les membres de cette institution législative au gouvernement a atteint 3.390, dont 826 questions orales parmi lesquelles 42 ont été programmées et débattues dans le cadre des questions suivies d'un débat et 2.564 questions écrites et que la Chambre a reçu des réponses sur 795 d'entre elles.

Par ailleurs, Habib El Malki a mis l'accent sur les leçons tirées de cette session qu'il a préféré qualifier de « session du Covid-19 » par excellence.

La crise sanitaire mondiale a montré que la puissance d'un Etat ne réside pas dans l'économie ni dans la technologie, mais essentiellement dans son leadership, sa bonne gestion et la qualité de ses ini-

tiatives proactives, a-a-t-il affirmé en saluant les mesures prises par le Maroc, sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI, pour faire face à la crise sanitaire.

La deuxième leçon est que la crise a montré la nécessité de retourner à l'Etat providence qui garantirait les services vitaux dans la santé, l'éducation et un salaire minimum, tout en soulignant l'importance des initiatives de S.M le Roi Mohammed VI, particulièrement la création du Fonds spécial Covid-19 qui avait pour objectif de soutenir l'économie et les entreprises en détresse à cause de la crise sanitaire d'une part, et d'aider les couches sociales les plus défavorisées d'autre part.

La troisième leçon à tirer concerne l'investissement futur dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la recherche scientifique, des technologies numériques et des ressources humaines.

Habib El Malki a également mis l'accent sur la confiance placée par les citoyens dans les institutions du pays, tout en rappelant que le Maroc a fait montre de solidarité vis-à-vis des pays subsahariens. Il a cité à ce propos l'acheminement par le Royaume d'aides médicales à 15 pays d'Afrique pour les accompagner dans leurs efforts de lutte contre la pandémie.

Concernant la non-application du vote électronique durant les séances plénières de la Chambre, Habib El Malki a souligné que celui-ci est anticonstitutionnel, car le vote est présentiel et personnel.

S'agissant du projet de loi de Code pénal qui tarde à voir le jour, le président de la Chambre des représentants a affirmé que ce Code a un caractère sociétal (les libertés individuelles et collectives) et non technique et que toutes les lois à caractère sociétal ont besoin de temps pour mûrir et nécessitent un consensus entre toutes les parties concernées.

Il a, par ailleurs, évoqué la question de la chaîne parlementaire, soulignant qu'il ne comprend pas, jusqu'à présent, pourquoi la commission de coordination entre les deux Chambres du Parlement n'a pas été en mesure de tenir ne serait-ce qu'une réunion. Dans l'attente de la concrétisation de ce projet, la Chambre des représentants a renforcé son ouverture et sa communication avec la société à travers les technologies de l'information et de la communication. En effet, le taux de suivi de ses travaux, notamment les séances plénières et le travail des commissions sur sa chaîne électronique a été multiplié, à titre d'exemple, par 300 %.

Mourad Tabet

Hausse inquiétante du taux de létalité et du nombre de cas graves

Le virus reprend du poil de la bête

Il le doit à l'irresponsabilité des uns et au laisser-aller des autres



En enregistrant un triste record de contaminations, un taux de reproduction en hausse, plus de cas graves et de décès quotidiens, la situation épidémiologique au Maroc change clairement de visage. Pour le ministère de la Santé (voir ci-contre), ce n'est pas tant une mutation génétique du virus qui est en cause, mais plutôt le relâchement constaté auprès de la population. Ce relâchement coupable a eu pour conséquence la contamination de personnes à risque. Libé fait le point sur les principaux indicateurs de l'épidémie. Le pire est malheureusement à craindre.

Triste record de contaminations

Pour la première fois depuis l'apparition du premier cas Covid-19 dans le pays, le 2 mars dernier, 811 nouveaux cas ont été recensés en 24h (19.645 au total), comme annoncé par le ministère de la Santé lors de son point de presse du samedi après-midi (18h). 708 d'entre eux ont été détectés grâce au suivi des cas contacts et l'identification de clusters. En pole position des nouvelles contaminations, on retrouve, encore une fois, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma avec 455 nouveaux cas (427 à Tanger, 21 à Tétouan, 5 à M'diq, 1 à Al Hoceïma, 1 à Larache). S'en suivent les 185 cas enregistrés à Casablanca-Settat (127 à Berrechid, 40 à Casablanca, 11 à Settat, 5 à El Jadida, 1 à Mohammedia, 1 à Noua-

ceur). Puis Fès-Meknès (103).

Laisser-aller et absence de contrôle à Berrechid

Concernant les 127 cas de la ville de Berrechid, il s'agit principalement de foyers professionnels. « A cause du laisser-aller et de l'absence de contrôle sanitaire des employés d'une usine de fabrication de câbles électriques, quand bien même certains d'entre eux présenteraient des symptômes, la ville de Berrechid est maintenant sous le joug du nouveau coronavirus », s'agace Driss Elhabchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca. Et d'ajouter : « Le pire, c'est que lesdits employés ont côtoyé d'autres personnes travaillant dans différentes unités de production de la ville, en plus de leurs familles et proches », d'où une certaine appréhension, somme toute légitime, quant à un reconfinement de la ville. « La ville est proche d'être mise sous cloche. Pourtant, il existe encore des personnes qui croient que le Sars-Cov-2 n'est qu'une illusion », se désole Driss Elhabchi. Et il n'est pas le seul dans ce cas, tant ce genre de théories fumeuses fleurissent à tout bout de champ. Pourtant, la réalité est difficilement contestable.

Des décès plus fréquents

Pendant longtemps, le nombre de décès liés au coronavirus n'inquiétait pas les autorités sanitaires tout comme les

cas graves. Aujourd'hui si, même si les chiffres ne sont pas catastrophiques. Avec 6 nouveaux décès enregistrés samedi à 18h (2 respectivement à Fès, Tanger et Marrakech), le cumul est de 305 décès. La donne a changé notamment à Tanger où « ces derniers temps, nous avons constaté l'apparition de cas graves et un nombre de décès en hausse par rapport à d'autres villes comme Casablanca ou Fès » confirme Khalit Taleb, le ministre de tutelle. Pour les cas graves, on en compte pas moins de 54 dont quatre sont sous assistance respiratoire. Vendredi dernier, on a recensé pas plus de 34 cas graves. Ce bond est à mettre à l'actif du relâchement constaté récemment. Il coïncide également avec la 3ème phase du déconfinement. Les autorités se sont-elles précipitées ? De toute évidence, oui. La situation ne peut être expliquée autrement alors que le taux de reproduction de base du virus a grimpé à 1,59 et les cas actifs ont explosé. On en compte 3.058 cas, localisés principalement à Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (1.242), Casablanca-Settat (740) et Fès-Meknès (593).

Manque de responsabilité civique

A l'instar du taux de rémissions qui demeure quasi-inchangé (83% pour un total de 16.282 guérisons), le manque de responsabilité civique n'a pas non plus bougé d'un iota. Au moment du confine-

ment, plusieurs quartiers populaires en ont été le théâtre. Absence de masque et de gestes barrières. Rassemblement des jeunes et vendeurs ambulants sans protection et au contact de plusieurs personnes à la fois. Maintenant que le déconfinement a été acté, forcément ce manque de responsabilité civique aura des conséquences amplifiées. D'ailleurs, il est affligeant de constater que les mêmes personnes qui ont eu assez du confinement sont souvent celles qui ne portent pas de masques. Un non-sens total. Mais du coup, la responsabilité des autorités est elle aussi à souligner.

Outre l'absence de contrôle dans les unités industrielles, les autorités ne veillent que très peu à appliquer l'obligation du port du masque en extérieur. La preuve ? Elle est effective depuis le 7 avril dernier par le biais de l'article 4 du décret-loi 2.20.292 qui prévoit une peine de prison allant d'un à trois mois et d'une amende entre 300 et 1.300 DH, ou l'une des deux en respectant le principe de la peine la plus lourde. Plus de trois mois plus tard, les autorités rappellent encore les citoyennes et citoyens à leurs obligations. Pensez-vous que si l'absence de masque était sanctionnée plus souvent, on en serait encore là aujourd'hui à rappeler cette obligation pour le bien de tous ? Certainement pas. Comme quoi, on finit toujours par récolter ce que l'on sème.

Chady Chaabi

Khalid Aït Taleb : *Il y a eu relâchement dans le respect des mesures sanitaires depuis le début de la troisième phase de la levée du confinement*

Aucune mutation génétique n'explique les cas graves et les décès en hausse



Aucune mutation génétique n'explique l'augmentation des cas graves et les décès liés au coronavirus (Covid-19) enregistrés dans certaines villes du Royaume, notamment à Tanger, a affirmé vendredi à Rabat le ministre de la Santé Khalid Aït Taleb.

"La situation épidémiologique au Maroc ne diffère aucunement de la situation à l'échelle internationale. Certes, nous avons des taux et des indicateurs qui sont très intéressants et encourageants, néanmoins nous avons constaté ces derniers temps l'apparition de cas graves et un nombre de décès en hausse à Tanger par rapport à d'autres villes comme Fès, Casablanca et Marrakech", a-t-il expliqué dans une déclaration à la MAP.

Il a dans ce sens souligné que "le génome de souches du coronavirus détecté au Maroc n'a connu aucune mutation puisque c'est la souche qui existait et qui circulait depuis le début de l'apparition de la pandémie et que nous retrouvons même chez les personnes

asymptomatiques".

Le ministre a, à cet effet, fait observer que des études effectuées au niveau de deux centres différents ont montré que la mutation génomique ne justifie nullement ce constat de cas graves ou de létalité en hausse. "Par contre, ce qui pourrait expliquer ce phénomène, c'est que depuis le début de la 3ème phase de la levée du confinement, nous avons constaté qu'il y a eu un relâchement dans le respect des mesures d'hygiène et barrières", a-t-il ajouté.

Ce relâchement, a relevé Khalid Aït Taleb, a permis d'exposer au virus une population qui est quand même vulnérable et d'un certain âge ou qui souffre de maladies sous-jacentes ou de comorbidité.

Il a à cet égard insisté sur le respect des mesures sanitaires qui demeurent la panacée aujourd'hui pour pouvoir stopper la propagation du virus, en particulier en cette période estivale et à la veille de certaines festivités comme l'Aïd Al Adha, en vue de protéger la santé de tout un chacun, y compris les plus

Port du masque obligatoire pour tous en dehors du domicile

Le port des masques est obligatoire pour toute personne lors de son déplacement en dehors de son domicile, a indiqué le ministère de l'Intérieur samedi dans un communiqué.

Ainsi, le ministère précise que "dans un souci constant et continu de préserver la santé et la sécurité des citoyennes et citoyens et dans le but de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de précaution et de prévention contre le coronavirus (Covid-19) afin d'endiguer sa propagation, et suite au relâchement de certains individus face au respect des mesures obligatoires fixées à cet effet, les autorités publiques rappellent que le port du masque est obligatoire pour toute personne lors de son déplacement en dehors de son domicile". "Quiconque enfreint cette disposition est passible des peines prévues dans l'article 4 du décret-loi N°2.20.292 qui prévoit "une peine d'emprisonnement d'un à trois mois et une amende variant entre 300 et 1.300 dirhams, ou l'une des deux peines sans préjudice de la peine pénale la plus sévère", poursuit le communiqué.

A cet égard, "les autorités publiques affirment leur détermination constante à appliquer strictement les mesures obligatoires", ajoute la source, soulignant qu'elles "n'hésiteront pas à appliquer les sanctions prévues par la loi à l'encontre de toute personne ayant enfreint l'obligation du port du masque de protection et menacé la sécurité sanitaire et l'ordre public".

vulnérables.

Tout en invitant les citoyens à éviter tout relâchement face à la maladie, le ministre a mis

l'accent sur l'obligation du port du masque chirurgical ou conventionnel et de se conformer aux mesures barrières.

Pas de prière de l'Aïd Al Adha dans les moussalas et les mosquées

La prévention contre le nouveau coronavirus (Covid-19) ne permet pas l'accomplissement de la prière de l'Aïd Al Adha dans les moussalas et les mosquées, a annoncé vendredi le ministère des Habous et des Affaires islamiques, précisant que cette prière peut être accomplie à domicile.

Dans un communiqué, le ministère rappelle aux citoyens et citoyennes que la prévention contre le nouveau coronavirus ne permet pas l'accomplissement de la prière de l'Aïd Al Adha dans les moussalas et les mosquées, que cette prière peut être accomplie à domicile et que le prêche n'est pas une condition.

Le temps de la prière commence une demi-heure après le lever du soleil jusqu'à midi, a ajouté la même source.

Mohamed Benabdelkader : *Fournir aux citoyens une justice simplifiée, accessible, efficace et continue*

Inauguration d'un centre judiciaire à Ouled Teima et inauguration du siège de la section de la justice de la famille à Tiznit et de la sous-direction provinciale de la Cour d'appel d'Agadir



Le siège du centre judiciaire Ouled Teima, une enceinte visant à offrir un meilleur cadre de travail et des prestations de qualité, a été inauguré, vendredi.

Construit sur un terrain de 5.679 m² pour une superficie couverte de 2.966 m² et un coût global de 19.600.000 DH, l'édifice comprend deux étages, deux salles d'audience, une salle de réunion, 19 bureaux, des espaces d'accueil, une section de la justice de famille, un espace de détention, ainsi qu'une cellule de prise en charge pour les femmes victimes de violence.

"Cette enceinte judiciaire a été construite selon des normes urbanistiques de qualité, mêlant le style architectural authentique au moderne", a précisé Mohamed Benabdelkader, notant qu'elle est équipée également de matériels adaptés répondant aux besoins des différentes catégories du personnel de la justice et des citoyens.

Ce centre est à même de renforcer les services judiciaires offerts au citoyen et de leur éviter de se déplacer jusqu'au tribunal de première instance de Taroudant, a précisé le ministre dans une déclaration à la MAP, mettant en avant le programme de son département visant la mise à niveau de l'infrastructure du secteur de la justice, l'amélioration de la qualité des prestations offertes et le rapprochement de l'administration des citoyens.

A noter que le ministre de la Justice

et la délégation l'accompagnant ont procédé, jeudi, à l'inauguration de la sous-direction provinciale relevant de la Cour d'appel d'Agadir, qui a été construite sur un terrain de 1.530 m² pour une superficie couverte de 1.851 m², pour un coût global de 12.230.000 DH.

De même, le ministre de la Justice avait inauguré, le même jour, le siège de la section de la justice de la famille à Tiznit, qui s'étale sur une superficie de 5.000 m² et qui a nécessité un budget global de 17,2 millions de dirhams.

Intervenant jeudi lors de la cérémonie de remise de wissams Royaux à un nombre de cadres et fonctionnaires des cen-

des judiciaires d'Agadir et de Laâyoune, Mohamed Benabdelkader a mis en avant le rôle des adouls dans l'établissement de toutes sortes de contrats, comme les cessions immobilières, les actes de copropriété et des transactions entre particuliers, ainsi que les droits de succession, précisant que le métier d'adoul est l'un des piliers majeurs du système judiciaire.

Cette profession est avant tout un patrimoine culturel et civilisationnel instauré depuis des siècles au Royaume, a rappelé le ministre lors de ce conclave qui a réuni également la nouvelle promotion de femmes adouls à Agadir, faisant

savoir que le statut du métier a été peaufiné par le législateur marocain à plusieurs reprises, dont le dernier en date est le Dahir n° 1-06-56 du 15 moharram 1427 portant promulgation de la loi n° 16-03 relative à la profession d'adoul, toujours en vigueur.

S'agissant du plan de transformation numérique du système de la justice, il a fait remarquer que ledit plan devra permettre l'élaboration d'un document officiel et formel qui comprend une vision stratégique pour l'avenir et une feuille de route claire, dédiée à toute la famille de la justice.

Le responsable gouvernemental a précisé que le plan de transformation numérique s'appuie sur les réalisations du projet de modernisation entrepris par le ministère et établit une feuille de route claire conformément aux hautes directives Royales, aux principes constitutionnels, aux engagements du gouvernement et aux recommandations de la charte de réforme du système judiciaire, ainsi qu'aux dispositions législatives relatives à la réforme de l'administration.

Ce plan fixe également des objectifs stratégiques visant à améliorer le système judiciaire et à fournir aux citoyens une justice simplifiée, accessible, efficace et continue, qui promeut le respect des droits fondamentaux des usagers, a-t-il dit, indiquant que sa mise en œuvre repose sur la réalisation de projets spécifiques et précis dans des domaines maîtrisés.

Partenariat entre le CSPJ et la Cour suprême de l'Inde

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) et la Cour suprême de l'Inde ont signé, vendredi à Rabat, une convention de coopération dans le domaine judiciaire, particulièrement en matière informatique et numérique.

Cette convention signée par le premier président de la Cour de cassation, président délégué du CSPJ, Mustapha Farès et l'ambassadeur de l'Inde à Rabat, Shalbhu Kumaran, permettra aux deux parties d'échanger et de tirer profit de leurs expériences et expertises dans le domaine des technologies informatiques et numériques.

"Il s'agit de domaines stratégiques importants dans lesquels nous nous engageons avec sérieux et responsabilité afin de relever les défis futurs avec efficacité et efficience", a déclaré Mustapha Farès en l'occasion.

Pour sa part, Shalbhu Kumaran a indiqué qu'il s'agit d'une belle occasion pour partager les connaissances et échanger les expériences et les expertises entre le Maroc et l'Inde dans le domaine de la justice et, particulièrement, en matière des technologies de l'informatique et du numérique.

Le Maroc et la Serbie déterminés à défendre leur souveraineté et leur intégrité territoriale

Détermination à poursuivre la coopération et la coordination bilatérale

Le Maroc et la Serbie sont déterminés à poursuivre la coopération et la coordination bilatérale pour défendre leur souveraineté et leur intégrité territoriale, a affirmé l'ambassadeur du Maroc en Serbie et au Monténégro, Mohamed Amine Belhaj.

«Les deux pays sont déterminés à poursuivre leur coopération et leur coordination exceptionnelles au sein des organisations internationales à travers le soutien mutuel et la défense de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale», a indiqué le diplomate dans un entretien au journal serbe «Politika».

Il a souligné, dans ce sens, que les relations qu'entretiennent les deux pays depuis plusieurs décennies sont basées sur le respect mutuel et ont atteint un niveau exceptionnel de coopération au niveau international, se caractérisant par la convergence des points de vue sur des questions d'intérêt commun, ajoutant que les deux pays sont animés de la volonté de raffermir davantage les liens d'amitié maroco-serbe et de renforcer les relations écono-

miques et commerciales.

Mohamed Amine Belhaj a, en outre, noté que le Royaume, qui célèbre le 21ème anniversaire de la Glorieuse Fête du Trône, a mis en oeuvre, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de nombreux projets économiques et sociaux et s'est engagé dans un processus de réformes profondes dans tous les domaines, basé sur une approche inclusive et participative.

Ces réformes ont fait du Maroc un pays stable et un partenaire régional et international fiable, a souligné l'ambassadeur, précisant que le Maroc a renforcé les investissements dans les domaines des infrastructures, de l'industrie et des transports pour se positionner en tant que hub et porte d'entrée vers l'Afrique et des investissements étrangers tout en maintenant sa suprématie économique dans la région de l'Afrique du Nord.

Concernant la crise libyenne, il a souligné la nécessité de la révision et la mise à jour par les parties libyennes de l'accord politique de Skhirat,



étant donné qu'il n'y a pas d'autre alternative actuellement car «la Libye, en tant que pays voisin et frère, est confrontée à de nombreux défis», ajoutant que la stabilité et la sécurité de la région sont tributaires de la situation dans cette partie du Maghreb.

Notant que les nombreuses interventions et initiatives étrangères n'aident en aucun

cas à la résolution de la crise libyenne, le diplomate a rappelé que le Maroc soutient la solution politique qui doit émaner des Libyens eux-mêmes, afin de garantir l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays.

L'ambassadeur a d'autre part souligné que le Maroc, conformément aux principes de sa politique étrangère, in-

siste sur le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats, afin de ne pas laisser place à des entités fictives, une position pleinement conforme au droit international et basée sur la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies indiquant qu'une solution à la question du Kosovo doit résulter de négociations et d'entente entre les parties.

Le président chilien nomme un nouvel ambassadeur à Rabat

L'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays date de 1961



Le président chilien, Sebastián Piñera, a nommé Rafael Puelma Claro au poste d'ambassadeur du Chili au Maroc, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère chilien des Relations extérieures.

Diplomate de carrière, ce dernier a étudié le droit et la pédagogie en histoire et géographie à la "Pontificia Universidad Católica de Chile", à Santiago.

Diplômé de l'Académie diplomatique Andrés Bello, il a également suivi

diverses formations dans les domaines du droit consulaire, du droit notaire, du commerce extérieur, de l'administration des ressources humaines, des négociations internationales et des questions de la politique étrangère.

Durant sa carrière diplomatique, Rafael Puelma Claro a travaillé dans les ambassades et consulats du Chili au Costa Rica, au Panama, au Salvador, en Equateur, en Egypte, en Syrie, en Indonésie, en Suisse, en Argentine et au Brésil.

Il a également représenté le Chili aux Conférences des Nations unies sur le droit de la mer, à la Conférence mondiale sur la population et le développement, au Sommet des chefs d'Etat de l'Organisation des Etats américains (OEA), au Sommet mondial sur la sécurité et le terrorisme, à l'Organisation mondiale du tourisme, au Mouvement des pays non alignés, au Forum de coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et au Forum de coopération Amérique latine-Asie de l'Est.

Au ministère des Relations exté-

rieures, le nouvel ambassadeur du Chili au Maroc a servi dans les directions de la politique spéciale, de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et du Moyen-Orient et de la planification. Il a également été directeur adjoint de la région Asie-Pacifique et directeur des services consulaires.

Au moment de sa nomination, il était ministre conseiller à l'ambassade du Chili au Brésil.

Les relations diplomatiques bilatérales entre le Chili et le Maroc ont été établies en 1961 et l'ouverture réciproque de missions à Santiago et à Rabat a consolidé un processus de rapprochement engagé dans les années 1980.

La première ambassade résidente du Chili au Maroc a été ouverte en 1977. De son côté, le Royaume du Maroc a inauguré sa première ambassade au Chili en août 1996. Le pays sud-américain compte des consulats honoraires à Tanger, à Marrakech et à Casablanca.

Les relations entre les deux pays ont été renforcées davantage à la faveur de la visite officielle de S.M le Roi Mohammed VI au Chili, en décembre 2004.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU X & LOISIRS

CHOCOTTES	L'AIR LE PLUS PUR	CONNU	FROUSSE	NOUVEAU	RETOUR-NÉE	ENTIER
ATTÉNUÉE				EXPLOSIF		
EN AFTER		FIN DE VERBE	EN SCÈNE	MONTRE DU DOIGT		MORCEAU D'IVOIRE
SINGE DU GENRE MACAQUE				PRONOM		
						RADIUM
OPPRESSIF EN CUIR		COCHON	EN LICE	COULÉE DE LAVE	FIN DE MALADIE	QUARTIER D'OSLO
GROS SERPENT	POÈME LYRIQUE	HOMME DE LETTRES				BAGARRE
			GLOBULES ROUGES			
JOLITE AVION				ENSUITE	EN EFFET	LIT ARABE
			CAPABLE LETTRES DE CHANTAL			PORTEUR DE CHARGE
TERMINAISON	TRACAS EN POCHE					EN FUITE
				EST À LONDRES		FIRMAMENT
SORDIDE						MACHIN À COUDRE

Solution mots flechés d'hier

BOUVIÈRE	B	DE BAS EN HAUT	A	PLAQUE	D	SCÉNARIO	R	NOUVEAU	C	COU EN
FORME	EN	SE	IG	NE	RE					
EN	RI	ZÉRO	N	UL	VAIN					
CIER D'UN	CA	ID	A	EN	I					
SCAVINE	G	A	M	E	N	I	A	T	A	E
	I	M	A	C	U	V	E	I	R	M
	A	L	L	E	R	E	R	A	M	E
	F	E	T	E	S	U	A	R	D	U
	D	T	R	A	V	E	R	S	A	T
	N	A	S	E	C	R	U	C	I	A
	L	A	M	E	C	R	U	C	I	A
	B	I	Z	U	T	S	E	R	I	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouihib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelnourmeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC

2017 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Intervalle
- 2- Niais – Parcelles
- 3- Vue – Cercueil
- 4- Ebahie – Font la fête
- 5- Fait du mal – Sis en désordre
- 6- Mot de parachutiste
- Retour à la réalité
- 7- Engin de pêche – Crampon
- 8- Mot de photographe – Vient
- 9- Dadaïs – C’est ce !
- 10- Roi slave – Donne le chicotin

VERTICALEMENT

- 1- Il combat l’ignorance
- 2- Connaît très bien – Du vert dans de l’ocre
- 3- Pic – Epopée
- 4- Allées – Argon
- 5- Indicateur – Degré d’élévation
- 6- Stupide – Vieux pays de l’Est
- 7- Huche – Impôt
- 8- Tranche d’histoire – Vite !
- 9- Transmetteurs d’ordres et de sensations – Tunique de l’œil
- 10- Endormeuse – Abréviation de commerce

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	O	N	G	E	C	R	E	U	X
2	A	M	O	U	R	E	U	X		E
3	U	N		E	S	T	E		O	R
4	T	I	G	R	E		L	A	P	E
5	E		L	E		A	L	L	E	S
6	R	E	A		C	R	E	E	R	
7	E	N	C	O	R	E		S	A	C
8	L		E	V	E		R	A		I
9	L	O		A	T	T	I	G	E	R
10	E	P	I	L	E		T	E	T	E

Grilles de sudoku

Facile

				9	1	4				
	1	2		7	5	9				
		6	4	3			8			
	9								7	
7		5	9	6	8	2		3		
8							9			
	2			8	6	1				
		4	2	1		3	7			
		9	7	5						

Moyen

		1	3					9		
9			6		7			5	4	
	7	2		4						
					2			7	9	
	2							8		
1	3		4							
				5		7	2			
3	1		2		8				5	
	4				3	9				

Difficile

			9		7	3	8			
	3				4	5				
		9		2						
		8		4			3			
		6		1		7				
	2			6		1				
				3		6				
		4	5				9			
6	3	4		8						

Expert

			7	9	4			1		
					1	8				
7								3		
			2					4	6	
5									7	
1	7				3					
	1								2	
		8	9							
4		1	6	5						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

7	9	8	1	6	2	5	4	3		
2	1	6	3	4	5	7	9	8		
5	3	4	7	8	9	1	6	2		
3	4	9	8	5	6	2	7	1		
6	7	1	2	9	3	4	8	5		
8	5	2	4	7	1	9	3	6		
1	2	7	6	3	4	8	5	9		
9	8	3	5	1	7	6	2	4		
4	6	5	9	2	8	3	1	7		

Moyen

3	5	7	6	2	4	8	1	9		
1	6	8	7	9	3	5	4	2		
4	2	9	8	5	1	6	7	3		
6	7	1	4	3	9	2	5	8		
9	3	2	5	1	8	4	6	7		
5	8	4	2	7	6	9	3	1		
7	4	5	3	8	2	1	9	6		
2	1	3	9	6	5	7	8	4		
8	9	6	1	4	7	3	2	5		

Difficile

1	6	8	7	9	3	2	4	5		
5	9	4	2	8	1	3	6	7		
7	2	3	6	5	4	9	8	1		
4	5	2	8	7	9	6	1	3		
8	3	7	5	1	6	4	9	2		
6	1	9	4	3	2	5	7	8		
2	4	5	1	6	8	7	3	9		
3	7	1	9	4	5	8	2	6		
9	8	6	3	2	7	1	5	4		

Expert

7	1	8	6	9	4	2	5	3		
9	6	3	5	1	2	8	7	4		
5	2	4	8	7	3	6	1	9		
6	7	1	3	2	8	4	9	5		
8	4	2	9	5	1	7	3	6		
3	9	5	7	4	6	1	2	8		
2	8	6	1	3	5	9	4	7		
4	3	7	2	6	9	5	8	1		
1	5	9	4	8	7	3	6	2		

Déficit budgétaire de 29,1 MMDH au premier semestre

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) fait ressortir un déficit budgétaire de 29,1 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2020, contre 17,6 MMDH une année auparavant, selon le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Ce déficit tient compte des dépenses d'investissement et de l'excédent des Comptes spéciaux du Trésor (CST) y compris celui dégagé par le Fonds spécial de gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), précise le ministère dans sa SCRT, un document statistique qui présente les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de Finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, rapporte la MAP.

"Si l'on exclut l'excédent enregistré par le Fonds spécial pour la gestion du Covid-19, le déficit s'élève à près de 44,4 MMDH, en aggravation de près de 27 MMDH par rapport à la même période de l'année 2019", fait savoir le ministère.

Selon la même source, les recettes ordinaires nettes des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscales, ont enregistré, par rapport à la même période de l'année 2019, une baisse de 12,7 MMDH sous l'effet du recul des recettes aussi bien fiscales (-9,2 MMDH) que non fiscales (-2,7 MMDH).

Ainsi, leur taux de réalisation, par rapport aux prévisions de la loi de Finances, ressort à 42,6% contre 49% un an auparavant.

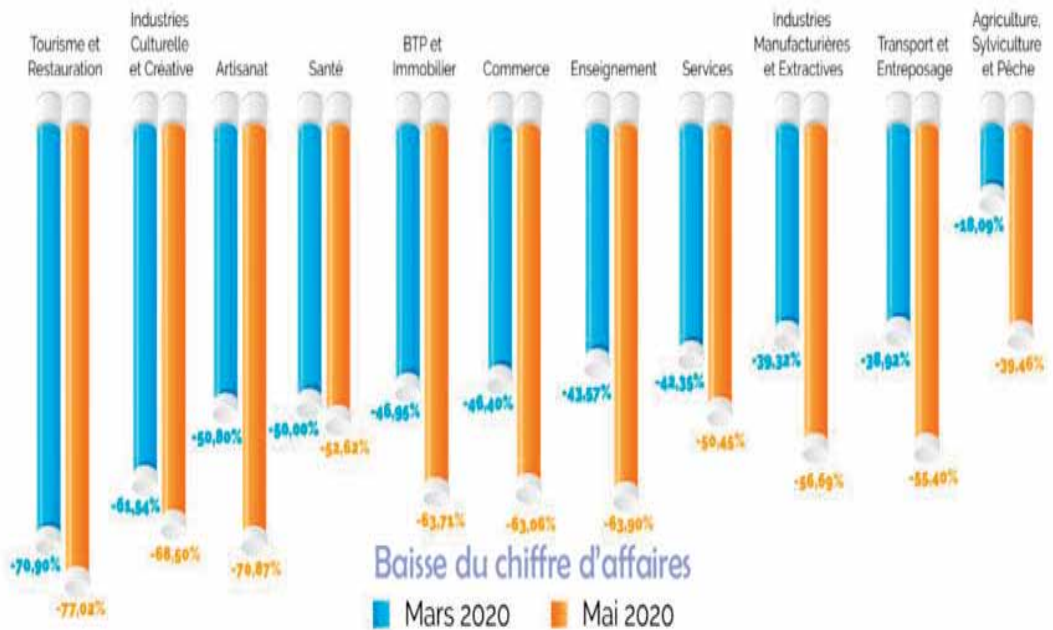
Concernant les dépenses, la dynamique observée au niveau des dépenses ordinaires au cours des derniers mois s'est poursuivie en juin, tandis que les dépenses d'investissement ont poursuivi leur recul, relève le ministère.

Ainsi, les dépenses ordinaires se sont inscrites, à fin juin, en hausse de près de 8 MMDH (+7,1%) par rapport à la même période de l'année 2019 et font apparaître un taux d'exécution de 50,2%.

Quant aux émissions au titre des dépenses d'investissement, elles ont baissé de près de 1,5 MMDH (-4,5%) par rapport à fin juin 2019, se situant ainsi à 31,3 MMDH, avec un taux d'exécution de 44,5%.

Par ailleurs, les CST ont dégagé un excédent de 15,1 MMDH contre 7,4 MMDH à fin juin 2019, soit une augmentation de 7,7 MMDH. Cette hausse s'explique principalement par l'excédent de 15,3 MMDH dégagé par le Fonds spécial pour la gestion du Covid-19, les autres CST ayant enregistré globalement un flux négatif de 146 millions de DH, contre un excédent de 7,4 MMDH un an auparavant.

Importante baisse du chiffre d'affaires des entreprises à fin mai



« Par rapport à 2019, la baisse du chiffre d'affaires à fin mai 2020 est plus importante que celle à fin mars 2020 en conséquence du confinement », a indiqué l'organisation patronale qui a publié récemment les résultats de la deuxième enquête de son baromètre des impacts du Covid-19 sur les entreprises marocaines.

« Le premier trimestre 2020 n'a quasiment pas connu de croissance par rapport à l'année dernière en raison du confinement annoncé sur le premier trimestre, dans les pays partenaires », selon les premières analyses de cette enquête menée auprès de 3.304 entreprises - dont 88,7% de TPME et 28,3% opérant à l'export - employant 494.164 salariés.

A noter que la dégringolade du chiffre d'affaires n'a toutefois pas entamé le moral des entreprises qui demeurent dans l'ensemble sensiblement moins pessimistes quant aux prévisions pour le reste de l'année.

En effet, « malgré une baisse plus marquée du chiffre d'affaires à fin mai 2020 par rapport à fin mars 2020, les prévisions faites par les entreprises, pour le reste de l'année, sont moins pessimistes », a constaté la CGEM soulignant que son enquête s'est appuyée sur les mêmes questions que la précédente afin de comparer les projections et de mesurer l'évolution des répercussions de la crise sur l'activité économique.

Pour l'organisation patronale,

il ne fait ainsi aucun doute que cela dénote d'un léger regain de confiance des chefs d'entreprises qui pourrait être expliqué par le fait que « la situation sanitaire du pays est restée relativement maîtrisée par rapport au reste du monde; le déconfinement a démarré dans plusieurs pays, notamment européens ainsi que les mesures d'ac-

compagnement économiques annoncées ».

Il ressort aussi de l'analyse préliminaire de cette enquête que les entreprises ayant bénéficié de « Damane Oxygène » (mécanisme de garantie mis en place le 26 mars 2020 auprès de la Caisse centrale de garantie) se projettent avec une baisse du chiffre d'affaires moins conséquente que celle déclarée par le total des répondants. Et ce, malgré une baisse plus importante du chiffre d'affaires à fin mai 2020.

A propos du produit « Damane Oxygène », précisons que seulement 36,6% des entreprises ayant participé à la deuxième édition de l'enquête du baromètre l'ont demandé et que 23,6% des demandes de ce produit ont été rejetées.

A noter également que seules 35% des entreprises sondées prévoient d'utiliser le produit Damane Relance, ce qui dénote d'un manque d'engagement que la CGEM attribue aux critères d'éligibilité qui seraient dissuasifs, notamment le ratio afférent à la capacité d'endettement, et « la population dont le dossier a été rejeté pour Damane Oxygène ne projette pas de soumettre une nouvelle demande de financement ».

Concernant l'impact de la pandémie du Covid-19 sur le maintien de l'emploi, il ressort des résultats de la deuxième édition de cette enquête que la perception de tous les secteurs s'est améliorée en moyenne de 10 points à l'exception du secteur de l'agriculture.

Cette évolution s'explique par « les mesures prises dans le cadre du Comité de veille économique, notamment l'octroi de l'indemnité de la CNSS, qui ont contribué au maintien de l'emploi », a souligné la confédération.

S'il apparaît que les secteurs du tourisme, de l'artisanat et des industries culturelle et créative ressentent pessimistes quant au maintien de l'emploi, l'enquête montre que « la tendance est inversée pour les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche qui prévoient un impact plus important ».

Des perspectives de ventes à l'export, il apparaît qu'en l'absence de visibilité pour 2020, la majorité des entreprises exportatrices répondeuses entrevoit une reprise en 2021.

Après analyses des avis des entreprises exportatrices répondeuses, il apparaît que « la reprise du chiffre d'affaires des exportateurs est similaire à la tendance globale », a fait savoir la CGEM relevant que les exportateurs sont un peu moins pessimistes que l'ensemble des entreprises répondeuses.

S'agissant du délai de paiement, l'enquête de la CGEM laisse apparaître une dégradation des délais de paiement variable selon les secteurs. Tous secteurs confondus, le délai moyen supplémentaire a atteint 52 jours. Du coup, « la liquidité et la solvabilité des entreprises s'en trouveront impactées », a conclu l'enquête.

Alain Bouthy

Le C.A des entreprises, tous secteurs confondus, a enregistré une baisse par rapport à fin mai 2019, a annoncé la CGEM.

Sonasid alerte sur ses résultats semestriels

Le producteur marocain de rond à béton et fil machine destinés au bâtiment et aux travaux publics (BTP) et à l'industrie, Sonasid, a annoncé que ses résultats au titre des six premiers mois de l'année 2020 seront impactés, suite aux répercussions de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

"Les circonstances exceptionnelles qui ont marqué le premier semestre 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 ont été à l'origine d'un recul substantiel du marché de la construction. En conséquence, le chiffre d'affaires de Sonasid a connu un recul de 34% à fin juin 2020 en comparaison avec la même période de l'année précédente, ce qui aura une incidence significative sur les résultats de la société au 30 juin 2020", indique-t-on dans un communiqué.

Dès les premières heures de la pandémie, Sonasid a déployé des protocoles stricts afin

d'assurer la protection de ses équipes qui se sont fortement mobilisées pour assurer l'approvisionnement du marché dans les meilleures conditions, souligne la même source, relevant que les optimisations opérationnelles mises en œuvre au cours du deuxième trimestre ont permis une adaptation rapide à ces conditions de marché inédites.

Les performances industrielles à fin juin 2020 reflètent le renforcement des fondamentaux opérationnels de Sonasid, cependant, les performances financières restent impactées par la baisse des ventes, ajoute le communiqué.

Et de conclure: "Sonasid poursuit aujourd'hui l'exécution de ses priorités stratégiques, confortée par les premiers signes de redressement de la demande observés en juin 2020".

Les livraisons de ciment grimpent de 33% en juin

Les livraisons de ciment, principal baromètre de l'activité du bâtiment et travaux publics (BTP), ont affiché une nette hausse de 33% au cours du mois de juin, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

"Suite à la décision du déconfinement progressif à partir du 11 juin 2020, après près de trois mois de mesures restrictives en réponse à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), les livraisons de ciment ont marqué un rebond de +33% au cours du mois de juin 2020, portant le recul de ces livraisons au terme du premier semestre 2020 à 17,8% au lieu de -25,1% un mois plus tôt et +2,5% à fin juin 2019", indique la DEPF dans sa note de conjoncture de juillet.

Cette croissance à deux chiffres durant le

mois dernier a concerné l'ensemble des segments de livraison, notamment la distribution (+27,8%), le béton prêt à l'emploi (+51,9%), l'infrastructure (+68,7%), le préfabriqué (+30,5%) et le bâtiment (+37,4%), précise la même source. Ladite note fait également état d'un repli des ventes de ciment de 8,9% au terme du premier trimestre 2020 et de 27,8% au terme du deuxième trimestre 2020.

Par ailleurs, le ralentissement de la croissance de l'encours des crédits accordés au secteur de l'immobilier se poursuit à fin mai 2020, enregistrant une augmentation de 1%, après +2% il y a un mois et +4,2% un an plus tôt, compte-tenu d'une hausse de l'encours des crédits alloués à l'habitat de 1,1% (après +2,2% et +5,7%) et de celui des crédits attribués à la promotion immobilière de 0,1% (après -2,7% et -1,8%), relève la DEPF.

Les ZES de Tanger sont gérées d'une manière efficace et professionnelle

Les six zones économiques spéciales (ZES) de Tanger sont gérées d'une manière "très efficace" et "professionnelle" par l'Agence spéciale Tanger Med (TMSA), selon une récente étude du Policy Center of the New South (PCNS).

Ces zones, à savoir Tanger Free Zone, Renault Melloussa Park, Tanger Automotive City, Zone franche commerciale de Fnideq, Tétouan Park et Tétouanshore, ont généré des investissements et emplois significatifs et satisfont les besoins de leurs clients industriels, souligne cette étude intitulée "Zones économiques spéciales: un modèle pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord".

Cependant, poursuit l'étude, "l'efficacité des zones de Tanger

Med en matière de renforcement des capacités de l'économie locale et nationale est moins évidente", notant que les efforts menés sont axés sur le renforcement des compétences et l'intégration d'employés qualifiés dans l'écosystème de fabrication automobile dans ces zones, rapporte la MAP.

"L'impact reste limité concernant le développement d'un secteur d'ingénierie plus diversifié", estime l'étude réalisée en collaboration avec le programme régional Sud Méditerranéen de la Konrad Adenauer-Stiftung (KAS Poldimed) et de l'institut EastWest.

Compte tenu de la faiblesse du secteur des PME nationales au Maroc, l'importance accordée au renforcement des compétences des ressources humaines est pertinente, relève l'étude, appelant, toutefois, le gouvernement et les autorités locales à se focaliser davantage sur la formation et les liaisons en dehors des ZES.

"Il serait également utile d'étudier et de traiter les aspects fiscal, douanier ou autres et qui semblent entraver les échanges de biens et de services à travers les ZES", indique l'étude.

En outre, et étant donné la difficulté d'obtenir des chiffres sur ces zones, surtout ceux relatifs à leur impact et contribution à l'économie nationale, une institution (think tank local, agence de promotion des investissements ou uni-



versité) devrait commencer à évaluer les performances de la zone et réaliser des recommandations de politiques à suivre, préconise l'étude.

Par ailleurs, cette étude a souligné que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) regorge d'énormes potentialités économiques avec des ressources naturelles et des capacités de pro-

duction industrielle remarquables.

Bien que des progrès considérables ont déjà été accomplis, une intégration régionale plus profonde et une coopération plus forte peuvent donner l'impulsion nécessaire pour faciliter le développement et améliorer les structures économiques nationales et régionales.

D'après l'étude, les pays de la

région MENA ont des besoins clairs en termes de mise à niveau sectorielle, de diversification, d'intégration économique régionale, de développement économique local, d'inclusion économique et de création d'emplois, estimant que les zones économiques spéciales présentent un grand potentiel inexploité à même de répondre à tous ces besoins.



L'impact reste limité concernant le développement d'un secteur d'ingénierie plus diversifié

Organisation de deux webinaires sur la gestion des eaux usées

Le Conseil économique Maroc-Espagne (CEMAES) et Proexca, entreprise publique relevant du gouvernement canarien chargée de l'investissement, ont organisé, les 21 et 22 juillet, deux webinaires sur les solutions pour le traitement des eaux usées dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie et le tourisme.

Les participants à ces deux journées virtuelles ont mis l'accent sur le potentiel du dessalement de l'eau au Maroc et les possibilités de coopération avec des entreprises des îles Canaries, ainsi que sur la stratégie d'épuration des eaux au Maroc, les opportunités de réutilisation des eaux et les possibilités de coopération entrepreneuriale avec les îles Canaries.

Le Maroc et les Canaries présentent certaines similitudes dans leurs besoins en matière d'approvisionnement en eau compte tenu de leurs conditions climatiques et de la raréfaction des eaux de pluie et de surface dans leurs territoires respectifs, ont souligné les intervenants à ces rencontres, mettant en avant l'importance d'une coopération bilatérale étroite dans la gestion des eaux usées pour remédier à cette situation.

Au cours des dernières décennies, rapporte la MAP, toutes les composantes de la société sont devenues de plus en plus conscientes du rôle de l'eau en tant que ressource essentielle, ainsi que de sa vulnérabilité, ont-ils relevé, soulignant, dans ce sens, que le dessalement de l'eau de mer et de

l'eau saumâtre s'avère nécessaire afin de relever le défi de la rareté de l'eau.

Le Maroc et les îles Canaries ont un potentiel important dans ce domaine et peuvent aller de l'avant dans leur coopération pour bâtir un partenariat bénéfique pour les deux parties, ont fait noter les participants à ces webinaires organisés en collaboration avec l'Institut technologique canarien (ITC).

En plus, ont-ils indiqué, la coopération Maroc/Canaries dans la gestion des eaux usées peut constituer également un modèle à suivre pour d'autres pays africains en quête de solutions efficaces à leurs problèmes d'eau.

Ces rencontres ont connu la participation notamment de Mme Nasara Cabrera

Abu, directrice générale des affaires économiques avec l'Afrique au gouvernement des Canaries, Salaheddine Kadmiri, co-président du Conseil économique Maroc-Espagne (CEMAES), Mme Almudena Estevez, vice-ministre régionale de l'Economie et de l'Internationalisation du gouvernement des Canaries, Mme Houda Benghazi, directrice générale du CEMAES, et Mme Elvira Butler, déléguée de Proexca au Maroc.

Ces webinaires sont les premiers d'une série de séminaires sur le traitement des eaux qui aboutiront à une mission au Maroc des entreprises canariennes du secteur de l'eau, prévue pour le dernier trimestre de 2020.

Art & culture

Asilah, une galerie à ciel ouvert



Dans une ville imbibée d'art et de couleurs, la sculpture n'est pas considérée comme chose étrange. C'est bien la ville d'Assilah qui a mis depuis plus de quatre décennies sur la culture et les différentes formes d'art pour créer une dynamique de développement, basée sur l'investissement dans la créativité, la célébration de l'imagination et l'exaltation de la pensée.

Assilah est considérée comme un musée et une galerie à ciel ouvert, en abritant des dizaines d'œuvres d'artistes marocains et étrangers, des peintures murales qui ornent les murs de l'ancienne médina et des sculptures sur pierre et métal posées sur les principaux ronds-points et places de la ville. Ici, partout où vous tournez votre visage, il y a de l'art. Du sud au nord de la ville, des sculptures créées par des artistes venus de tous horizons ornent les ronds-points, les places publiques, les jardins et la corniche d'Assilah, pour le plus grand bonheur des habitants et visiteurs de la cité balnéaire, qui y voient une source d'inspiration, d'énergie et d'espoir.

"Assilah est une ville d'art par excellence", a déclaré à la MAP le deuxième secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Taoufik Louzari, ajoutant "en plus des peintures murales et des expositions d'œuvres d'art organisées

en permanence dans la ville, il y a aussi des expositions de sculptures en plein air". "La ville compte 21 sculptures magnifiques posées sur les principaux ronds-points et places publiques", a-t-il fait savoir, notant que des sculptures réalisées par les artistes Khalid Ferhan (Bahrein), Sebastian (Mexique) et Amin Nour (Soudan) ornent le boulevard Moulay El Hassan Ben El Mehdi (corniche), avec une consécration spéciale des œuvres de sculpteurs marocains, tels qu'Abdelkrim Ouazzani, Abderrahman Rahoul, Mouad El Jbari et Ikram Kabbaj. A cela s'ajoutent des sculptures installées dans le jardin de la bibliothèque du prince Bandar Ben Sultan, qui sont réalisées par des artistes marocains et étrangers, ainsi que d'autres sur la place Mohammed V et les ronds-points de la ville, a-t-il poursuivi.

Ce sont des créations sur pierre et métal réalisées, avec des techniques diverses, par des talentueux artistes internationaux en commémoration de leur participation à l'une des éditions du Moussem culturel international d'Assilah, organisé par la Fondation du Forum d'Assilah, qui a fait de la culture un levier de développement. M. Louzari a souligné que ces sculptures sont créées par des artistes du monde entier, en particulier d'Amérique latine, d'Afrique, du

monde arabe et du Maroc, dont des sculpteurs d'Assilah, relevant que presque la majorité de ces œuvres d'art a été réalisée à l'occasion de l'une des précédentes éditions du Moussem culturel d'Assilah, à l'exception des sculptures réalisées dans le cadre du Symposium international de la sculpture, tenu en 2018 à Assilah, avec la participation de huit artistes.

Les huit sculptures monumentales, produites dans le cadre de ce symposium, ont été installées à l'entrée de la médina d'Assilah, en particulier sur la place Bab El Bahr. Elles représentent différents courants artistiques de sculpteurs de renommée mondiale, en l'occurrence Paulo Augusto Aurelli (Argentine), Omar Tousson (Egypte), Nando Alvarez (Espagne), Alex Labejof (France), Maria Grazia Collini (Italie), Mario Lopes (Portugal) et de Ikram Kabbaj (Maroc).

A cela s'ajoute la grande sculpture métallique, réalisée par la talentueuse artiste, Ikram Kabbaj, au rond-point du Boulevard Mohammed VI, qui a été dévoilée mercredi dernier au public. Cette pièce, intitulée "Darat" (cercles), donne à voir une œuvre d'art sous forme d'une spirale métallique, dont la forme change en fonction de l'angle de vue. "Il s'agit d'une œuvre qui s'inscrit dans le cadre de

l'art public, d'autant plus que la sculpture n'est pas étrangère à la ville d'Assilah", a dit Mme Kabbaj, formulant le souhait que cette sculpture contribuera à embellir davantage la ville et à renforcer son rayonnement.

Assilah peut, certes, s'enorgueillir de la beauté, de la créativité et de l'art qui a émergé des murs des expositions et galeries pour envahir les rues et les places de la ville, à l'initiative de la Fondation du Forum d'Assilah, qui a contribué à la démocratisation de l'art et son rapprochement du grand public.

Dans ce cadre, M. Louzari a assuré que les sculptures ont ajouté une valeur esthétique à Assilah et l'ont rendue spéciale, notant qu'Assilah peut s'enorgueillir "d'être une petite ville qui regorge une énorme quantité de sculptures".

Dans une ville qui respire l'art à l'état pur, les habitants essaient par tous les moyens de préserver et valoriser toutes les œuvres d'art, qui sont devenues un patrimoine commun.

Plus encore, ces sculptures constituent des points de repère importants où les Zailachis se donnent rendez-vous, mais aussi des œuvres fascinantes qui attirent le regard des visiteurs et les incitent à se prendre en photo devant elles, pour garder le souvenir de l'endroit et la mémoire de la Cité des arts.

Pandémie oblige, Disney décale les sorties de "Mulan", "Star Wars" et "Avatar"



Les sorties du film à gros budget "Mulan", ainsi que des futurs volets des sagas "Star Wars" et "Avatar" ont été décalées jeudi par le studio Disney, pandémie de coronavirus oblige. Déjà repoussée à deux reprises, la dernière fois au 21 août, la sortie de la version en prise de vue réelle du célèbre dessin animé "Mulan" a cette fois été reportée à une date non précisée. Après le report de "Tenet", l'autre grosse affiche prévue cet été et sur laquelle comptaient les exploitants de salle pour faire redémarrer la fréquentation, c'est le deuxième pilier du calendrier estival qui s'effondre. "Ces derniers mois, il est devenu clair que rien ne peut être gravé dans le marbre quant à la façon dont nous sortons des films", a indiqué un porte-parole du studio Disney dans une déclaration transmise à l'AFP. "Aujourd'hui, cela signifie que nous mettons entre parenthèses nos plans de sortie de +Mulan+ le temps de déterminer comment nous pouvons présenter le plus efficacement ce film aux spectateurs du monde entier", a ajouté le porte-parole. Dans le même temps, Disney a annoncé que le calendrier de sortie des futurs épisodes des sagas "Star Wars" et "Avatar" était décalé d'un an. Le deuxième volet d'"Avatar" sortira donc en décembre 2022 et le dixième épisode de "Star Wars" en décembre 2023, plutôt qu'en 2021 et 2022 respectivement. Les sorties seront ensuite échelonnées tous les deux ans, "Avatar" en 2024, 2026 et 2028, "Star Wars"

en 2025 et 2027. Dans un message posté sur son compte Twitter, le réalisateur, scénariste et co-producteur d'"Avatar", James Cameron, a expliqué que ce report était dû à des retards dans le calendrier de production. Si la production a bien démarré, avec retard, en Nouvelle-Zélande pour les prises de vue réelles, le travail d'effets spéciaux, prévu à Los Angeles, n'a toujours pas démarré, pour cause de pandémie.

Début avril, Disney avait déjà décidé de repousser la sortie d'une dizaine de films Marvel et autres grosses productions dont "Black Widow", avec Scarlett Johansson dans le rôle-titre.

La sortie est désormais programmée pour le 6 novembre, ce qui décale automatiquement les autres films de la série à venir. Après "Black Widow", qui devient le prochain film du studio Disney à arriver sur les écrans, est prévue la sortie, le 20 novembre, de "Soul", le nouveau long métrage d'animation de Pixar sous la bannière Disney. Disney a également reporté, à une date non précisée, le nouveau film du réalisateur américain Wes Anderson, "The French Dispatch", dont la sortie était jusqu'ici prévue le 16 octobre.

Sélectionné à Cannes, ce long métrage est produit par le studio Searchlight, devenu filiale de Disney depuis le rachat par le géant du divertissement de la majorité des actifs du groupe 21th Century Fox, en 2019.

Les avocats de Johnny Depp tentent d'accréditer la thèse d'une Amber Heard violente



Les avocats de Johnny Depp ont tenté vendredi d'accréditer la thèse selon laquelle c'est Amber Heard, l'ex-femme de l'acteur américain, qui était capable de violence, présentant à l'appui des extraits de vidéos reçus anonymement. L'acteur de 57 ans poursuit en diffamation la société éditrice du tabloïd The Sun, NGN pour l'avoir qualifié en avril 2018 de mari violent. Le héros de "Pirates des Caraïbes" rejette fermement cette accusation, affirmant n'avoir jamais levé la main sur une femme et accuse en retour de violences son ex-épouse, qu'il dépeint comme une calculatrice narcissique et sociopathe qui veut détruire sa vie. A la fin de la troisième semaine de ce procès devant la Haute Cour de Londres, l'équipe de Johnny Depp a versé à la procédure des extraits vi-

déos issus du tournage d'une émission de télé-réalité datant de 2006-2007. Ces preuves de dernière minute, reçues la veille d'une source anonyme, seraient à leurs yeux de nature à accréditer la thèse d'une Amber Heard violente. Ces images montrent la sœur de l'Américaine de 34 ans, Whitney Henriquez, questionnée autour d'une piscine par d'autres participantes sur des marques sur son visage et le haut de sa poitrine, qui n'apparaissent pas néanmoins de manière évidente sur les images de médiocre qualité. "Je n'arrive pas à croire qu'Amber t'ait botté les fesses", entend-on l'une des participantes dire à Mme Henriquez. "Tu t'es battue ?", continue-t-elle en inspectant le corps de la jeune femme, ajoutant : "Elle t'a vraiment botté les fesses". Face aux questions

pressantes, Whitney Henriquez rétorque qu'elle ne veut pas en parler. "D'abord, c'était vraiment une mauvaise émission de télé-réalité", a dénoncé la sœur de l'actrice, questionnée vendredi après le visionnage de ces extraits.

La jeune femme a expliqué qu'elle faisait référence à une "dispute verbale", pas "physique". Sous le feu roulant des questions de l'avocate Eleanor Laws, elle a répété que les autres participantes n'avaient d'autre but que de tenter de pimenter une conversation d'une totale platitude, de "créer une histoire", en "cherchant des blessures qui n'étaient pas là". "On ne voit aucune marque", a-t-elle souligné, répétant que sa sœur avait bien été victime de "violences domestiques".

Bouillon de culture

Sarah Cooper

Elle prend les phrases les plus moquées de Donald Trump, y ajoute ses propres talents de comique et secoue le tout avec la viralité de l'application TikTok: l'Américaine Sarah Cooper a trouvé la recette du succès en ces temps de pandémie, à l'heure où les Américains ont, plus que jamais, besoin d'une bonne tranche de rigolade.

L'humoriste d'origine jamaïcaine de 42 ans publie des vidéos où elle imite - et caricature - les mimiques du président américain, dont on entend les vrais discours. La voix du milliardaire républicain est synchronisée avec les expressions faciales et le langage corporel de Sarah Cooper, exagérés à des fins comiques (regard exorbité, bouche en cul de poule).

Les titres de ses vidéos, massivement relayés sur TikTok par les jeunes avant de séduire un plus large public sur Twitter, moquent les erreurs grammaticales ou syntaxiques que peut faire le président, avec des titres comme "How to immigration" ("Comment l'immigration" en français) ou "How to strong death totals" ("Comment beaucoup de morts"). "Trump est un auteur comique génial sans même le réaliser", a-t-elle dit au Los Angeles Times. En pleine pandémie, Sarah Cooper, qui se filme chez elle, s'est retrouvée sur un pied d'égalité avec les plus grands comiques du pays qui, confinés chez eux, devaient se réinventer, passant de leurs studios télé à leur salon.



Report du séjour culturel de la Fondation Hassan II pour les MRE



Les avocats de Johnny Depp ont tenté vendredi d'accréditer la thèse selon laquelle c'est Amber Heard, l'ex-femme de l'acteur américain, qui était capable de violence, présentant à l'appui des extraits de vidéos reçus anonymement. L'acteur de 57 ans poursuit en diffamation la société éditrice du tabloïd The Sun, NGN pour l'avoir qualifié en avril 2018 de mari violent. Le héros de "Pirates des Caraïbes" rejette fermement cette accusation, affirmant n'avoir jamais levé la main sur une femme et accuse en retour de violences son ex-épouse, qu'il dépeint comme une calculatrice narcissique et sociopathe qui veut détruire sa vie. A la fin de la troisième semaine de ce procès devant la Haute Cour de Londres, l'équipe de Johnny Depp a versé à la procédure des extraits vidéos issus du tournage d'une émission de télé-réalité datant de 2006-2007. Ces preuves de dernière minute, reçues la veille d'une source anonyme, seraient à leurs yeux de nature à accréditer la thèse d'une Amber Heard violente. Ces images montrent la sœur de l'Américaine de 34 ans, Whitney Henriquez, questionnée autour d'une piscine par d'autres participantes sur des

marques sur son visage et le haut de sa poitrine, qui n'apparaissent pas néanmoins de manière évidente sur les images de médiocre qualité. "Je n'arrive pas à croire qu'Amber t'ait botté les fesses", entend-on l'une des participantes dire à Mme Henriquez. "Tu t'es battue ?", continue-t-elle en inspectant le corps de la jeune femme, ajoutant : "Elle t'a vraiment botté les fesses". Face aux questions pressantes, Whitney Henriquez rétorque qu'elle ne veut pas en parler. "D'abord, c'était vraiment une mauvaise émission de télé-réalité", a dénoncé la sœur de l'actrice, questionnée vendredi après le visionnage de ces extraits.

La jeune femme a expliqué qu'elle faisait référence à une "dispute verbale", pas "physique". Sous le feu roulant des questions de l'avocate Eleanor Laws, elle a répété que les autres participantes n'avaient d'autre but que de tenter de pimenter une conversation d'une totale platitude, de "créer une histoire", en "cherchant des blessures qui n'étaient pas là". "On ne voit aucune marque", a-t-elle souligné, répétant que sa sœur avait bien été victime de "violences domestiques".



La barre des 16 millions de cas franchie *La Corée du Nord en alerte*



La barre des 16 millions de cas du nouveau coronavirus a été franchie dimanche au niveau planétaire, dont plus de la moitié sur le continent américain, tandis que la Corée du Nord se plaçait en état d'urgence maximale" après l'annonce d'un premier cas suspecté.

Le rythme de la pandémie continue de s'accélérer dans le monde, avec plus de 5 millions de nouveaux cas détectés depuis le 1er juillet, soit plus d'un tiers des cas de Covid-19 déclarés depuis le début de la pandémie.

Selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 5h10 GMT, au moins 16.050.223 cas, dont 645.184 décès, ont été déclarés.

La pandémie gagne de nouveaux pays, comme la Corée du Nord, qui jusqu'à présent se disait épargnée par le virus. "On dirait que le vicieux virus est entré dans le pays", a déclaré le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un, cité dimanche par l'agence officielle KCNA. Il a convoqué une réunion d'urgence du bureau politique du parti au pouvoir pour adopter "des mesures d'urgence maximale" afin de contenir la propagation du virus dans ce pays hermétique.

La personne soupçonnée est "rentrée le 19 juillet après avoir franchi illégalement la ligne de démarcation" avec la Corée du Sud, selon KCNA. Elle a été placée en quarantaine et toutes les personnes qui sont entrées en contact avec elle dans la ville frontalière de Kaesong, placée en "confinement total", font l'objet d'une "enquête approfondie".

"Aucun pays n'est épargné", avait souligné samedi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ajoutant que cette augmentation est due à une transmission élevée dans les zones à forte concentration de population comme sur le continent américain et en Asie du Sud.

Les Etats-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 4.178.021 de cas et 146.460 décès. Après une amélioration vers la fin du printemps, ils voient depuis plusieurs semaines l'épidémie repartir à la hausse, notamment dans le sud et l'ouest du pays.

Dans les pays qui avaient réussi à endiguer le virus, les chiffres repartent à la hausse.

L'Australie a connu son jour le plus meurtrier dimanche, avec dix décès et une augmentation des cas malgré des mesures sévères de confinement.

Le bilan des morts s'est ainsi élevé à 155 et l'Etat de la Victoria, dans le sud-est, a fait état de plus de 450 nouvelles infections au cours des dernières 24 heures.

La Corée du Sud a également signalé samedi une recrudescence des cas, enregistrant son bilan le plus élevé en près de quatre mois avec 113 nouveaux cas, dont 86 personnes arrivées de l'étranger. Sans imposer de confinement mais avec une stratégie très poussée de tests et de traçage des contacts des personnes contaminées, les autorités sud-coréennes étaient pourtant parvenues à maîtriser la situation.

Au Chili, le ministère de la Santé a annoncé samedi que le nombre de morts liés au coronavirus dépassait désormais les 13.000. En France, la circu-

lation virale est en "nette augmentation", selon les autorités sanitaires.

D'autres pays ou régions d'Europe ont renforcé les contrôles des voyageurs et généralisé le port du masque de protection, comme l'Angleterre.

Le gouvernement britannique a en outre annoncé que les passagers arrivant d'Espagne au Royaume-Uni devront se soumettre à une quatorzaine à l'isolement à partir de dimanche, prenant apparemment de court son propre ministre des Transports, qui s'y trouve actuellement en vacances.

En Amérique latine, les annulations de festivités et d'événements sportifs se multiplient.

La traditionnelle fête de fin d'année à Rio de Janeiro, qui rassemble des millions de spectateurs sur la plage de Copacabana pour admirer les feux d'artifice, a été annulée, et Sao Paulo a reporté sine die son carnaval.

Le Brésil, deuxième pays le plus touché par la pandémie après les Etats-Unis avec quelque 2,3 millions de cas, a enregistré samedi plus de 1.200 nouveaux cas, portant le bilan des morts à plus de 86.000.

Le Panama a renoncé à organiser la Coupe du monde féminine de football des moins de 20 ans, qui devait avoir lieu début 2021, ainsi que les Jeux sportifs d'Amérique centrale et des Caraïbes de 2022.

Toujours au Panama, un pilote colombien dont la compagnie est victime de l'effondrement du transport aérien s'occupe en fabriquant et vendant des petits pains.

"Avec la pandémie, je devenais fou à ne rien faire à la maison. J'étais en co-

lère, frustré", explique ce pilote devenu boulanger de fortune, Juan Salazar.

En Inde, les entreprises peinent à faire revenir les millions de travailleurs originaires des régions les plus pauvres, repartis chez eux en raison de la crise provoquée par le coronavirus.

Au Japon, un match du championnat de football (J-League) a été reporté dimanche à la suite de découverte de cas de coronavirus dans l'effectif d'une des deux équipes, une première depuis la reprise de la compétition au début du mois.

Bolsonaro désormais négatif

Souriant, le pouce levé, tenant à la main une boîte d'hydroxychloroquine: le président brésilien Jair Bolsonaro a annoncé samedi sur Twitter avoir été testé négatif au nouveau coronavirus, plus de deux semaines après un diagnostic positif.

"RT-PCR pour SARS-CoV 2: négatif. Bonne journée à tous", a-t-il écrit, après avoir subi un nouveau test.

Après cette annonce, il s'est promené à moto dans les rues de Brasilia et s'est rendu dans divers endroits commerçants, provoquant des attroupements de sympathisants venus à sa rencontre pour le saluer, ont indiqué des radios locales.

"Je n'ai rien ressenti, même pas au début; si je n'avais pas fait le test je ne me serais jamais rendu compte que j'avais été infecté par le virus", a-t-il expliqué à ses partisans, selon des vidéos diffusées par les médias.

Le dirigeant d'extrême droite, âgé de 65, avait affirmé à plusieurs reprises avoir vu son état de santé s'améliorer grâce à l'hydroxychloroquine. La semaine dernière, il avait même brandi une boîte de ce médicament devant ses partisans massés à la sortie du palais présidentiel d'Alvorada à Brasilia.

Malgré la promotion publique et constante qu'il a fait de traitement - à l'instar de son homologue américain Donald Trump - l'hydroxychloroquine a été jugée inefficace et dans certains cas dangereuse face au Covid-19 par plusieurs études scientifiques, dont la dernière en date a été rendue publique jeudi au Brésil.

Menée dans 55 hôpitaux du pays, cet essai clinique publié par le New England Journal of Medicine visait à établir si ce médicament controversé, combiné ou non à l'antibiotique azithromycine, pouvait améliorer l'état des patients atteints d'une forme légère ou modérée du Covid-19.

Jair Bolsonaro a souvent minimisé la gravité de la pandémie en la qualifiant de "grippette". Dans les 14 jours précédant son diagnostic positif le 7 juillet, soit le temps d'incubation estimé du virus, il a été en contact avec des centaines de personnes et des photos publiées sur les réseaux sociaux le montraient souvent sans masque, voire serrant la main de personnalités politiques ou de partisans.

A cause du coronavirus, la pénurie de main d'œuvre entrave la reprise en Inde

Malgré les promesses d'augmentation, les entreprises indiennes peinent à faire revenir les millions de travailleurs migrants qui ont fui les villes au début de l'épidémie et redoutent toujours le coronavirus, ce qui hypothèque la relance de l'économie.

Employés dans tous les secteurs d'activité, du bâtiment au textile, ces travailleurs venus des régions les plus déshéritées du pays constituent la colonne vertébrale de la troisième économie d'Asie.

Le confinement ordonné fin mars pour endiguer la pandémie a jeté sur les routes des foules de ces ouvriers qui, alors privés de travail, n'avaient d'autre choix que de rentrer dans leurs villages avec leurs familles. Un exode qui a fait de nombreux morts.

Les gratte-ciels de Bombay, par exemple, ont pour beaucoup été construits par des travailleurs provenant d'États beaucoup plus pauvres comme l'Uttar Pradesh, le Bihar et l'Odisha, qui leur fournissent aussi normalement une abondante main d'œuvre d'agents de sécurité, de cuisiniers ou de femmes de ménage.

Les autorités de l'État de Maharashtra, dont Bombay est la capitale, estiment que 80% des ouvriers du BTP ont quitté la capitale financière quand les chantiers s'y sont arrêtés au printemps.

Quatre mois plus tard, alors que les restrictions commencent à être levées, certains travailleurs sont revenus, mais plus de 10.000 chantiers demeurent quasi à l'arrêt, faute de main d'œuvre.

"Nous faisons de notre mieux pour faire revenir les travailleurs migrants, y compris en leur donnant des billets d'avion, des assurances santé contre le Covid-19 (...), des consultations médicales hebdomadaires", déclare à l'AFP Rajesh Prapat, un promoteur immobilier.

"Mais cela n'a pour l'instant rien changé."

Le groupe Hiranandani, un géant de l'immobilier, a continué de payer ses ouvriers pendant le confinement - ce qui est rare - et a eu un peu plus de réussite pour garder sa main d'œuvre.

Mais il n'est parvenu à convaincre qu'environ 30% de ses 4.500 ouvriers de rester sur les chantiers.

"Nous nous occupons d'eux, nous nous occupons de leur nourriture, de leur sécurité, de leur fournir des installations sanitaires. Nous avons même des crèches mobiles pour les enfants", a dé-

claré à l'AFP le cofondateur du groupe, le milliardaire Niranjan Hiranandani.

Face au plongeon de l'économie, le Premier ministre Narendra Modi s'est empressé de lever les restrictions pour les entreprises, alors même que l'épidémie s'accélérait en Inde, avec près d'un million et demi de cas.

Plus de 31.000 personnes ont succombé au Covid-19 dans le pays, soit le sixième bilan le plus élevé au monde. De nombreux experts estiment en outre ces chiffres sous-évalués.

En dépit de l'assouplissement des restrictions, les économistes sont pessimistes pour les entreprises indiennes, confrontées à des difficultés financières, à l'arrêt des projets et donc à la pénurie

de main d'œuvre.

La demande immobilière s'est effondrée de près de 90% à Bombay.

"Le secteur est doublement pénalisé, d'une part par la baisse de la demande, et de l'autre par la pénurie d'ouvriers", explique à l'AFP Pankaj Kapoor, directeur du cabinet de consultants basé à Bombay Lias Foras.

Et il redoute une aggravation de la crise, en notant que le ralentissement des chantiers et des ventes a aussi un impact sur les crédits qui ne sont plus accordés par les prêteurs.

Les perspectives ne sont pas meilleures dans les autres secteurs.

Aseem Kumar, secrétaire général de l'Asso-

ciation des exportateurs de textile du Rajasthan, décrit à l'AFP un secteur "en pagaille".

Son organisation représente 300 ateliers exportant des vêtements en Europe, aux États-Unis ou au Japon. Beaucoup d'entreprises ont promis une augmentation de 20% pour les convaincre de revenir travailler, mais sans grand succès.

"La plupart des commandes ont été reportées à la saison prochaine car il n'y a plus d'ouvrier disponible", dit-il.

Le chaos dans les transports fait en outre que beaucoup d'ouvriers qui sont prêts à retourner travailler malgré la crainte de contamination - et ils sont nombreux - ne peuvent pas le faire.



Quand un virus vous oblige à changer de métier en Amérique centrale

Le pilote colombien Juan Salazar fabrique et vend aujourd'hui à Panama des petits pains faits maison: son contrat avec la compagnie aérienne panaméenne a été suspendu pour cause d'épidémie de coronavirus.

A 40 ans, après avoir été pilote dans l'armée colombienne, puis pour une compagnie panaméenne, il lui a fallu trouver cet expédient pour survivre, lui, sa femme et ses deux filles.

Lui qui savait dès l'âge de trois ans qu'il voulait être pilote, se souvient avec nostalgie avoir même transporté à bord de son avion de l'armée, pendant la guerre civile, les anciens présidents colombiens Alvaro Uribe et Juan Manuel Santos.

"Avec la pandémie, je devenais fou à ne rien faire à la maison. J'étais en colère, frustré. Je ne savais pas

quoi faire", explique Juan Salazar à l'AFP.

Sans aucune idée du métier de boulanger, avec l'aide de son épouse Diana Carolina, il cuit maintenant dans un modeste four de savoureux et croustillants petits pains au fromage.

Il a réussi à en vendre jusqu'à 23 kilos en une journée, grâce à des commandes sur les réseaux sociaux, précise-t-il fièrement.

"La pandémie m'a appris que l'on ne doit pas croire que l'on n'est pas capable de faire autre chose", commente-t-il.

Mais, ajoute-t-il aussitôt : "c'est peut-être un super business, mais moi, ce que je veux vraiment faire c'est voler".

L'histoire du pilote-boulangier se répète dans toute l'Amérique cen-

trale, une région du monde en proie à la violence et à la misère, où le nouveau coronavirus a contaminé plus de 160.000 personnes et fait plus de 4.000 morts.

Au Costa Rica, Alberto Lizano, 48 ans, ne chante plus "Amor Eterno" dans les bars et les fêtes : il a troqué ses costumes de scène à paillettes contre la salopette pour changer des pneus et réviser des bougies de moteurs dans un garage où il a été embauché comme aide mécano.

"J'avais des dates (de spectacles) programmées, et du jour au lendemain sont tombées les annulations. J'avais des dates à Jaco (une plage sur le Pacifique - NDLR) à San José, dans beaucoup d'endroits. Tout a été annulé", explique le chanteur.

Les bars où il avait l'habitude de

se produire ont été les premiers à être fermés par les mesures de sécurité sanitaire. Sans revenus du jour au lendemain, Alberto Lizano a d'abord essayé de se reconverter dans l'artisanat, mais cela n'a pas duré.

"J'ai aussi un temps été mécanicien, donc c'est à ça que je m'occupe maintenant", explique-t-il, en rêvant du moment où il pourra abandonner la clé anglaise pour retrouver le micro.

Au Salvador, Carlos Aparicio, 34 ans, était attaquant dans une équipe de football lorsque le virus a sifflé l'arrêt des compétitions.

Pour s'en sortir, il a créé avec son épouse Danella, une petite affaire de vente de produits laitiers, de miel et de chocolat.

Danella, qui travaillait dans la publicité, se procure la marchandise, et

Carlos fait les livraisons à domicile.

"C'est une vie totalement différente : j'étais habitué à vivre tout le temps sur le terrain. Mais la pandémie nous a imposé un nouveau destin", commente Carlos Aparicio.

Le couple, qui a trois enfants, reconnaît qu'il leur a fallu vaincre la peur d'être contaminés. Pour plus de sûreté, pour les livraisons masques, gants et désinfectants sont de rigueur.

Danella a aujourd'hui surmonté ses réticences : "c'est une expérience très dure, mais au début de la pandémie nous avions des dettes... aujourd'hui nous vivons tranquillement au milieu du chaos, car à la fin de la journée nous avons de quoi manger, nous payons les études de nos enfants et nous pouvons payer les factures".

Le ministre tunisien de l'Intérieur désigné chef du gouvernement

Le ministre tunisien de l'Intérieur, Hichem Mechichi, a été désigné samedi soir par le président Kais Saïed chef du futur gouvernement qui doit former d'ici un mois son équipe dans un contexte politique tendu.

"Après l'examen et la lecture de toutes les situations (dans le pays) je vous charge de former le gouvernement", a dit le président tunisien à l'adresse de M. Mechichi au palais de Carthage, dans une vidéo publiée sur la page officielle de la présidence de la République.

Juriste de formation, Hichem Mechichi, 46 ans, n'a pas été proposé par les partis politiques au pouvoir.

Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement sortant d'Elyes Fakhfakh, il était le premier conseiller du président Saïed, chargé des affaires juridiques.

Cet ancien chef de cabinet des ministères du Transport, des Affaires sociales et de la Santé aura un mois pour former son gouvernement.

Il devra ensuite obtenir la confiance du Parlement à la majorité absolue d'ici septembre. Faute de quoi, l'Assemblée sera dissoute et de nouvelles élections législatives auront lieu.

La Tunisie, où le dernier scrutin législatif s'est déroulé en octobre, aurait alors 90 jours pour organiser ce vote anticipé, soit avant fin 2020.

Dans une déclaration publiée par la présidence de la République M. Mechichi a estimé que son nouveau poste représente une "grande responsabilité et un grand défi surtout dans les circonstances actuelles de notre pays" promettant

de "travailler pour former un gouvernement qui répondra à toutes les attentes des Tunisiens".

Sa désignation intervient le jour où la Tunisie fête le 63e anniversaire de la République, un jour qui marque l'abolition du régime monarchique et la proclamation de la République en 1957.

Ce jour commémore aussi le premier anniversaire de décès de Béji Caïd Essebsi, premier président tunisien élu au suffrage universel en 2014, mort à quelques mois de la fin de son mandat à l'âge de 92 ans.

M. Mechichi succédera à Elyes Fakhfakh qui, fragilisé par une affaire de conflit d'intérêt, a démissionné sous la pression du parti d'inspiration islamiste Ennahdha, qui avait déposé une motion de défiance contre lui.

Le nouveau Premier ministre a la difficile tâche de rassembler une majorité au sein d'un Parlement profondément fragmenté.

Elue en octobre, l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) est composée d'une myriade de partis, dont certains sont à courtes têtes. C'est le cas notamment du Parti destourien libre (PDL) de l'anti-islamiste Abir Moussi (16 députés sur 217) et du parti Ennahdha, la première force au parlement (54 députés).

Durant les deux dernières semaines, des plénières n'ont pas été tenues en raison des échanges violents entre notamment ces deux blocs, et un sit-in du PDL réclamant le départ du président du parlement Rached Ghannouchi, également chef d'Ennahdha.

Ce dernier fait l'objet d'une motion de retrait de confiance qui



sera examinée lors d'une plénière le 30 juillet.

Lundi, le président Saïed a mis en garde contre un état de "chaos" au sein du Parlement et un "blocage des travaux d'une institution constitutionnelle".

Dans un communiqué publié vendredi, la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'Homme a estimé que les gouvernements successifs n'avaient pas réussi à éta-

blir "une politique de développement capable de réduire le chômage, les déséquilibres régionaux, l'inflation financière et les déficits commerciaux".

La Tunisie, qui a pris avec succès des mesures drastiques pour circonscrire l'épidémie de coronavirus, est frappée de plein fouet par les retombées économiques et sociales de la fermeture des frontières.

Des milliers d'emplois sont sur la sellette alors que la population est déjà exaspérée par le manque de perspectives dans un pays où le taux de chômage officiel dépasse les 30% dans certaines régions et parmi les jeunes.

Ces dernières semaines, le sud du pays a enregistré des mouvements de protestation contre le chômage et une politique de marginalisation.

Affrontements entre manifestants et policiers dans des villes américaines

La police a eu recours aux grenades éblouissantes, au gaz lacrymogène et au gaz au poivre contre les manifestants qui ont défilé dans plusieurs villes des Etats-Unis samedi contre le racisme et désormais le déploiement d'agents fédéraux ordonné par Donald Trump.

Les manifestations contre le racisme et la brutalité policière - déclenchées par la mort à Minneapolis de l'Afro-Américain George Floyd - surviennent alors que le président Donald Trump fait face à une bataille de plus en plus difficile pour sa réélection et même campagne sous le thème "la loi et l'ordre".

Les manifestants ont défilé à Austin, dans le Texas, comme à Louisville dans le Kentucky, à New York, Omaha, Oakland et Los Angeles en Californie, ainsi qu'à Richmond en Virginie, où la police antiémeutes aurait lancé des agents chimiques sur une marche du mouvement Black Lives Matter, selon des médias américains.

A Seattle, dans l'Etat de Washington (nord-

ouest), la nuit de samedi à dimanche a été particulièrement mouvementée. Le bruit des détonations a résonné dans certaines rues, et de la fumée s'élevait d'un secteur où des manifestants ont mis le feu à des remorques sur un site de construction d'un centre de détention pour mineurs, selon un journaliste de l'AFP sur place.

Certains des manifestants ont tenté de se protéger du gaz au poivre avec des parapluies. La police de Seattle Times a annoncé sur Twitter que 45 personnes avaient été arrêtées pendant ces "émeutes".

En parallèle, des heurts entre manifestants et policiers ont de nouveau marqué la nuit de vendredi à samedi dans la ville de Portland, dans l'Oregon (nord-ouest), théâtre depuis près de deux mois de ces rassemblements.

Des manifestants ont tenté de mettre à terre une barrière devant le tribunal fédéral, a constaté une journaliste de l'AFP dans cette ville, épicentre de la protestation.

Les forces de l'ordre ont là aussi répliqué

avec d'abondants tirs de gaz lacrymogène et dispersé la foule.

La police a confirmé qu'un homme avait été poignardé et que le suspect avait été retenu par les manifestants avant d'être arrêté par les forces de l'ordre.

Le mouvement s'est amplifié à Portland lorsque des policiers fédéraux sont arrivés mi-juillet.

Daniel Douglas, un informaticien de 31 ans, portait un sac à dos avec l'inscription "les fédéraux dehors maintenant".

"On ne veut pas que des fédéraux venus de l'extérieur de notre ville occupent notre ville et terrorisent nos communautés", a-t-il expliqué.

Dans de nombreuses vidéos publiées sur les réseaux sociaux, on voit ces agents, en tenue paramilitaire et sans badge visible d'identification, utiliser des véhicules banalisés pour interpellier des manifestants, attisant les braises de la contestation.

Une enquête officielle a été ouverte jeudi par

le ministère de la Justice sur l'action très controversée de policiers fédéraux sur place.

Le président Trump, qui fait notamment campagne pour être réélu en novembre sur le rétablissement de "l'ordre", a aussi annoncé mercredi renforcer les effectifs des agents fédéraux à Chicago et d'autres villes après une résurgence de la criminalité et des fusillades.

Samedi, trois personnes ont été légèrement blessées par arme à feu en marge d'une manifestation antiraciste à Louisville, dans l'Etat du Kentucky, ont rapporté des médias américains. La police a toutefois évoqué des circonstances "accidentelles".

Dans cette ville, des militants noirs du groupe NFAC, lourdement armés, ont protesté contre la mort de Breonna Taylor, une femme noire tuée par la police en mars dans son appartement. Mais la police était déployée pour éviter tout accrochage avec des contre-manifestants blancs d'un groupe conservateur, également armés.

Leila Farah Mokaddem, représentante résidente de la BAD à Rabat

Entretien

Le Maroc a su renforcer son intégration dans les chaînes de valeur industrielles mondiales

La représentante résidente de la Banque africaine de développement (BAD) au Maroc, Leila Farah Mokaddem, livre, dans une interview exclusive à la MAP, son analyse de la dynamique de développement tous azimuts que connaît le Maroc durant ces dernières décennies, et revient sur la coopération qui date depuis plus d'un demi-siècle entre le Royaume et cette institution financière. En voici la teneur:



Durant ces dernières décennies, le Maroc a engagé bon nombre de chantiers de développement. Quelle est votre appréciation de cette dynamique ?

Une ambition, une vision et des résultats. Voilà l'esprit qui anime l'action de développement au Maroc impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le Maroc a su renforcer son attractivité, favoriser son émergence et consolider sa résilience. L'attractivité avec un réseau d'infrastructures de classe mondiale. Que ce soit le complexe solaire Noor ou encore le port de Tanger Med en passant par le déploiement du TGV, le Royaume du Maroc est sur la voie de l'émergence. Cette émergence est le fruit de stratégies sectorielles ambitieuses, d'une diversification productive amorcée et d'un environnement des affaires qui s'améliore.

Le Maroc a su renforcer son intégration dans les chaînes de valeur industrielles mondiales. Il a pu développer un avantage comparatif dans des secteurs de pointe tels que l'automobile, l'aéronautique ou encore l'électronique, pour ne citer que ceux-là.

Depuis 2017, la BAD soutient le plan d'accélération industrielle du Royaume à hauteur de 430 millions d'euros (M€). Nous ap-

portons également sa montée en puissance dans les chaînes de valeur agricoles où nous avons apporté un financement de 200 M€. Nous accordons ainsi une attention particulière au développement des agropôles et l'appui aux jeunes entrepreneurs agricoles. Et la résilience en est le résultat: le Maroc a enregistré une croissance soutenue sur la dernière décennie de 3 à 4%.

Consolidation budgétaire, accélération des réformes fiscales et rationalisation des dépenses publiques avec une mobilisation importante des recettes fiscales, ce sont là les éléments qui ont favorisé la bonne tenue des fondamentaux et consolidé la résilience de l'économie marocaine, nécessaires en ces temps de crise.

Comment voyez-vous l'engagement du Royaume en faveur de l'intégration régionale en Afrique ?

Le Maroc, c'est aussi un pays qui fait du continent africain une de ses plus grandes priorités. Le Royaume figure parmi les premiers investisseurs sur le continent où il est engagé dans une véritable dynamique d'intégration économique, commerciale et financière. Afin de promouvoir la relance et réussir la sortie de crise, nous appuyons, dans cette perspective, les entreprises indus-

trielles et exportatrices qui s'orientent vers le continent afin de créer des champions africains qui pourront pleinement tirer profit de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Votre partenariat avec le Royaume y a contribué. Pourriez-vous nous donner un aperçu de cette coopération qui date depuis plus d'un demi-siècle ?

Le Maroc est un pays avec lequel nous entretenons d'excellentes relations depuis plus de cinquante ans. Avec près de 170 opérations pour un engagement total de plus de 10 milliards de dollars américains dans divers secteurs stratégiques, le Royaume est un partenaire clé de la Banque. Ne serait-ce que ces huit derniers mois, cinq nouvelles opérations ont vu le jour pour plus de 1,1 milliard de dollars de financement.

La dernière opération en date de 264 millions d'euros vise à aider le pays dans sa riposte sanitaire et économique face à la pandémie de Covid-19. Nous appuyons ainsi les efforts du gouvernement pour renforcer le processus de dépistage et préserver des effets de la crise 4,3 millions de ménages du secteur informel et 800.000 salariés affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Par le biais de ces mesures,

nous nous attendons à préserver 75% des emplois affectés par la crise.

Plus de 200 millions de dollars soutiendront le renforcement et l'élargissement de la protection sociale au Maroc. Cela permettra d'étendre la couverture sociale aux personnes en situation de handicap, aux enfants et aux femmes vulnérables. L'objectif est de passer d'un taux de couverture d'assurance maladie obligatoire d'environ 60% de la population en 2018 à plus de 80% en 2023. On en voit bien l'importance en ce moment de crise sanitaire.

Par ailleurs, 245 millions d'euros ont été mobilisés pour financer le programme de développement des réseaux de transport d'électricité et d'électrification rurale. Là aussi, l'objectif est de raccorder au réseau électrique plus de 16.000 ménages, répartis dans 720 villages à travers le Royaume.

Deux nouveaux projets viennent accentuer la dimension inclusive de l'action de la Banque au Maroc. 220 millions de dollars américains ont été accordés au Royaume pour financer le programme d'appui à la compétitivité industrielle des régions. L'objectif est de développer les territoires grâce à de nouvelles infrastructures industrielles afin de renfor-

cer la contribution des régions au processus national d'accélération industrielle.

Aussi, 100 millions d'euros ont été débloqués en faveur du Fonds d'équipement communal pour mettre en place de nouvelles activités industrielles et améliorer la qualité des services publics en zones rurales. Ce partenariat Maroc-BAD est porteur de progrès. Entre 2008 et 2018, 3,5 millions de personnes ont eu un accès amélioré à l'eau potable et à l'assainissement. De même, 8,5 millions de personnes, dont plus de 4 millions de femmes, ont bénéficié de meilleurs services de santé.

Dans le secteur de l'énergie, si stratégique, près de 7 millions de personnes se sont vu raccorder au réseau électrique. Plus encore, 16 millions de personnes ont pu disposer d'un meilleur accès aux infrastructures de transport. C'est une fierté pour la Banque d'évoquer ces résultats car, en définitive, nous avons pu contribuer à améliorer les conditions de vie de millions de Marocains.

Au nom de la BAD, je renouvelle notre engagement total à accompagner l'élan de développement impulsé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, porteur d'une croissance durable et inclusive pour le Maroc et les Marocains.

L'Asie de l'Est prend une nouvelle longueur d'avance

Horizons



Les bilans de victimes sont sans équivoque. La disparité la plus frappante entre les décès dus au Covid-19 à ce jour se situe entre les pays d'Asie de l'Est, où le nombre total de décès par million d'habitants est constamment inférieur à dix, et une grande partie de l'Occident, où les décès se comptent par centaines. Par exemple, le Japon a jusqu'à présent déclaré 7,8 décès par million, suivi par la Corée du Sud (5,8), Singapour (4,6), la Chine (3,2) et, plus remarquable encore, le Vietnam, avec zéro décès. En revanche, la Belgique a maintenant 846 décès confirmés par million, et le Royaume-Uni en a 669, suivi par l'Espagne (608), l'Italie (580) et les États-Unis (429).

Qu'est-ce qui explique cette différence extraordinaire ? Même s'il nous semble difficile de fournir une réponse, trois explications possibles semblent se démarquer. Premièrement, aucun des États d'Asie de l'Est ne pense avoir « réussi », et encore moins avoir atteint la « fin de l'histoire ». Ils sont loin donc de considérer leurs sociétés comme étant l'apothéose des possibilités humaines. Deuxièmement, les pays d'Asie de l'Est investissent depuis longtemps dans le renforcement des institutions gouvernementales au lieu de tenter de les affaiblir, ce qui s'avère payant à l'heure actuelle. Troisièmement, l'essor spectaculaire de la Chine représente pour ses voisins de la région autant d'opportunités que de défis.

Il est toujours dangereux de simplifier à l'excès. Pourtant, certains faits montrent que si les Européens ont tendance à croire en la sécurité sociale parrainée par l'État, les habitants de l'Asie de l'Est considèrent encore la vie comme étant un mélange de luttas et de sacrifices. Le président français Emmanuel Macron se bat pour réformer le système de retraite de son pays et pour diminuer les prestations de retraite afin de

parvenir à des réductions indispensables des déficits budgétaires. En conséquence, la France a connu des mois de manifestations des « Gilets jaunes ». En revanche, lorsque la Corée du Sud a été confrontée à une crise financière bien plus grave en 1997-98, de vieilles dames ont fait don de leurs bijoux à la banque centrale pour tenter de l'aider à se relever.

Les habitants d'Asie de l'Est sont conscients que leurs sociétés ont eu de bons résultats au cours des dernières décennies. Mais une adaptation et un ajustement constants à un monde en mutation rapide sont toujours la norme – même au Japon – et des investissements énormes dans les institutions publiques ont aidé ces pays à répondre à cet état de fait.

Sur ce point précis, rien n'est plus marqué que le contraste avec les États-Unis. Depuis que le président Ronald Reagan a déclaré dans son discours inaugural de 1981 que « le gouvernement n'est pas la solution à notre problème, le gouvernement est le problème », l'expression même « bonne gouvernance » est devenue un oxymore en Amérique. Nous avons à nouveau vu les conséquences de cet état d'esprit ces dernières semaines, avec l'affaiblissement d'institutions mondialement respectées comme la Federal Aviation Administration, la Food and Drug Administration et les Centers for Disease Control and Prevention aux États-Unis. Aujourd'hui encore, alors que l'Amérique est en proie à de multiples crises, aucun dirigeant américain de premier plan n'ose rappeler cette évidence : « Le gouvernement est la solution ».

Les sociétés d'Asie de l'Est, en revanche, croient fermement et profondément en une bonne gouvernance. Ceci est une conséquence du respect traditionnel que les Asiatiques entretiennent à l'égard

des institutions du pouvoir. La réponse du Vietnam à la pandémie, spectaculaire par son efficacité, peut être attribuée non seulement à l'un des gouvernements les plus disciplinés du monde, mais également à des investissements judicieux dans les services de santé. Entre 2000 et 2016, les dépenses de santé publique par habitant ont augmenté en moyenne de 9 % par an. Cela a permis au Vietnam d'établir un centre national d'opérations d'urgence de santé publique et un système de surveillance suite à l'épidémie de SRAS de 2002-03.

Les états de service du Vietnam sont d'autant plus étonnants, étant donné le point de départ modeste de ce pays. Lorsque la guerre froide a pris fin il y a trente ans, et que le Vietnam a finalement cessé de faire la guerre suite à près de 45 ans de conflit quasi-continu, il comptait l'une des populations les plus pauvres du monde. Mais en imitant le modèle économique de la Chine et en s'ouvrant au commerce et aux investissements étrangers, le Vietnam est devenu par la suite l'une des économies à la croissance la plus rapide au monde.

Comme l'a fait remarquer le président de la Banque mondiale de l'époque Jim Yong Kim en 2016, le taux de croissance annuel moyen du Vietnam de près de 7 % au cours des 25 dernières années a permis au pays « de faire passer brusquement le statut du Vietnam à celui de pays à revenu intermédiaire en une seule génération ». Au cours de la même période, a fait remarquer Kim, le Vietnam a réussi « l'exploit particulièrement remarquable » de réduire la pauvreté extrême de 50 % à seulement 3 %. La réussite du pays ne s'est pas produite dans l'isolement.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le Vietnam s'est intégré à de nom-

breux organismes régionaux d'Asie de l'Est, dont l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). Dans ce contexte, le pays s'est rapidement inspiré de ses voisins, en particulier de la Chine. Dernièrement, le Vietnam a adhéré à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, un pacte commercial entre 11 pays.

La résurgence spectaculaire de la Chine a naturellement vu augmenter l'insécurité vietnamienne, étant donné que les deux voisins étaient encore en conflit en 1979. Mais plutôt que de paralyser les responsables politiques vietnamiens, cette insécurité a favorisé un sentiment de discipline et de vigilance stratégiques, ce qui a contribué aux résultats extraordinaires du pays durant la pandémie. L'essor de la Chine a eu un effet de galvanisation similaire sur certains de ses voisins, dont le Japon et la Corée du Sud.

Le Premier ministre singapourien Lee Hsien Loong cite souvent le mantra de l'ancien PDG d'Intel Andy Grove, selon lequel « seul le paranoïaque survit ». La paranoïa est en général une émotion négative, mais elle peut en outre déclencher de puissants réflexes de combat et de survie. Une profonde détermination à lutter contre de grandes difficultés peut expliquer pourquoi l'Asie de l'Est a jusqu'à présent bien mieux répondu à la pandémie que la plupart des pays occidentaux. En conséquence, si les économies de la région se rétablissent plus rapidement, elles pourraient bien offrir une lueur d'espoir à un monde qui se noie actuellement dans le pessimisme.

Par Kishore Mahbubani
Membre émérite de l'Institut
de recherche asiatique de l'Université nationale de Singapour



Le mensonge ancestral de Trump autour du scrutin

Tandis que les Etats-Unis s'apprêtent de leur élection présidentielle la plus importante et la plus conflictuelle depuis de nombreuses années, le vote par correspondance occupe tous les débats. Certains y voient une option nécessaire permettant à chacun d'accéder aux urnes en pleine pandémie de Covid-19, notamment pour la classe ouvrière et les minorités, qui présentent des taux d'infection disproportionnellement élevés.

D'autres, comme le président Donald Trump, s'opposent vivement à cette proposition de scrutin par correspondance, faisant valoir un potentiel risque de fraude.

Leur argumentaire ne tient pas la route et ce manque de franchise ne date pas d'hier. Au cours des six derniers siècles, ceux qui ont cherché à limiter le droit de vote ont toujours défendu leur position en faisant valoir la nécessité de préserver « l'intégrité » du système électoral.

Prenons l'exemple de l'Angleterre du début du XVI^e siècle. A cette époque, chaque comté anglais envoie deux « chevaliers » au Parlement pour être représentés. Aucune loi formelle ne régissant le mode de désignation de ces chevaliers (qui portent un titre principalement honorifique), il revient au chérif d'organiser une élection.

Selon la coutume, tous les hommes libres du comté sont en droit de participer à l'élection, dont sont exclues les femmes. Certaines de ces élections se faisaient à l'époque dans le désordre et l'indiscipline – comme souvent en démocratie – mais elles

permettaient une participation (masculine) beaucoup plus large que celle mise en place par la suite.

En 1429, les membres de la Chambre des communes demandent en effet au roi Henri VI son accord concernant une nouvelle loi visant explicitement à rétablir de l'ordre dans les élections des comtés au Parlement. La pétition énonce que sans cette nouvelle loi, « meurtres, émeutes, agressions et divisions ne cesseront de survenir ». Autrement dit, les partisans de cette loi prétendaient à l'époque que l'intégrité du processus électoral était en danger.

Or, la méthode proposée par les parlementaires pour remédier au problème qu'ils dénoncent trahit leur véritable motivation. Ils demandent en effet que le droit de vote dans le cadre des élections au niveau des comtés soit réservé aux propriétaires de terres produisant un rendement annuel d'au moins 40 shillings, une somme importante à l'époque.

Les partisans de cette loi considèrent que la source du problème réside dans « un trop grand nombre » de participants aux élections. La règle des 40 shillings deviendra une loi anglaise en 1430, et demeurera en vigueur jusqu'à ce que le Parlement adopte le Great Reform Act de 1832.

A travers cette réforme, le Parlement reconnaît enfin le caractère anachronique de la règle des 40 shillings. Un nouveau rebondissement va, par ailleurs, produire une caractéristique du scrutin que nous considérons aujourd'hui comme sacré.

Certains membres du Parlement vont en effet proposer non seulement d'étendre le droit de vote, mais également de rendre secret le scrutin des élections à la Chambre des communes. Depuis des temps lointains, le vote dans le cadre des élections au niveau des comtés s'effectuait en public, permettant à certains d'en intimider ou d'en corrompre d'autres pour influencer leur vote.

Il aura fallu néanmoins attendre 40 ans pour que le Parlement adopte enfin le Ballot Act de 1872. Parmi les principales raisons de cette longue attente sur la voie du scrutin secret, les détracteurs de cette règle prétendaient – une fois de plus – qu'elle menacerait l'intégrité du processus électoral. Certains parlementaires proposeront le scrutin secret dès 1830, là où d'autres feront valoir qu'une telle mesure engendrerait éternellement « suspicion et hypocrisie ».

En 1862, un autre opposant au scrutin secret affirme pour l'essentiel la même chose : « Loin d'empêcher la corruption, cette règle ne pourra que la faciliter, en empêchant bien souvent qu'elle soit détectée ».

Triste constat, nous retrouvons à nouveau ces arguments aujourd'hui aux Etats-Unis, qui entrent dans une nouvelle ère de limitation du droit de vote, laquelle rappelle l'histoire de privation des droits des Afro-Américains dans le pays.

Ces dernières années, 25 Etats américains ont adopté des lois rendant le vote plus difficile, par exemple en exigeant une carte d'identité avec photo, voire une preuve de citoyenneté.

Certains Etats ont également mis à mal la participation électorale en réduisant le nombre de bureaux de vote.

Ces mesures font incontestablement pencher la balance en défaveur des catégories minoritaires et à faibles revenus. Comme dans l'Angleterre d'il y a 600 ans, l'objectif proclamé – la préservation de l'intégrité du processus électoral – n'est qu'un écran de fumée bien commode.

Dans l'actuel débat américain autour du vote par correspondance – mesure soutenue par une importante majorité d'Américains adultes – les opposants à une large participation électorale brandissent une fois de plus le spectre de la fraude et de la corruption, dans la poursuite étroite de leurs objectifs partisans. Sans faire valoir aucun élément de preuve, ils prétendent que ce nouveau système de scrutin serait d'une manière ou d'une autre plus susceptible d'irrégularités que le traditionnel vote.

Or, la véritable crainte de Trump et d'autres réside dans la possibilité de voir le vote par courrier booster la participation électorale en faveur des candidats démocrates, bien qu'il ne soit pas certain que cet effet existe dans les Etats qui l'autorisent déjà. Espérons que les défenseurs du suffrage étendu renouent avec leur séquence historique victorieuse.

Par David Stasavage
Doyen des sciences sociales
à l'Université de New York et auteur de
"The Decline and Rise of Democracy:
A Global History from Antiquity to

Constitution d'une Société
I- En vertu d'un acte authentique reçu par Maître Noreddine SITRO-Notaire à Casablanca en date du 07-07-2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «YIMN SARL»
Objet : BOULANGER (EXPLOITANT) Pâtisserie commune (Fabricant) vendant en détail
Siège social : Casablanca 5 BD Abdellah Ben Yassine IMM BELLEDONE ETG 5 N°5
Durée : 99 années
Article 6 Capital
Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille Dirhams (100.000,00 DHS), divisé en Mille (1000) parts de cent Dirhams (100,00 DHS) chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :
- Madame Nadia JANNANE : 500 parts sociales
- Mademoiselle Imane Sabry : 500 parts sociales
Total : 1000 parts sociales
Gérance :
Madame Nadia JANNANE, CIN N°BE 482864
Et Mademoiselle Imane SABRY CIN N° BJ413016
La société sera gérée conjointement par Madame Nadia JANNANE, et Mademoiselle Imane SABRY pour une durée illimitée.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre
II- Le registre de commerce a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22-07-2020 sous n° 466881
III- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/07/2020 sous N°740735.
N° 5803/PA
CESSION DES PARTS SOCIALES ET TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ NR BUILDING SARL AU
Aux termes du procès-verbal de l'AGE tenue le 15-07-2020 l'associé unique de la société NR BUILDING SARL a associé unique a notamment :
- Constaté la cession totale des parts sociales par Monsieur MUSTAPHA BENCHEIKH Cinq Cents (500) parts de 100,00 DH chacune et par Monsieur RABI NOUA Cinq Cents (500) parts de 100,00 DH chacune au profit de M. ABDELAZIZ HADHOUDI et la nomination du nouveau gérant unique M. Abdelaziz HADHOUDI

de la société pour une durée illimitée.
- M. ABDELAZIZ HADHOUDI est devenu l'associé unique de la société NR BUILDING SARL AU
- La transformation de la société en société à responsabilité limitée à associé unique
- Siège social : Casablanca, 61 AV LALLA EL YACOUT ANGLE MUSTAPHA MAANI N°85, 2ème ETAGE
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le N°15202 en date du 23-07-2020 et sous le n° de RC 425599 .
N° 6005/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE
CHU IBN ROCHD
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 057/2020/CHUIRC
Le 10/09/2020 à 10 Heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres des prix :
ACHAT DU MATERIEL MÉDICO-TECHNIQUE "DIVERS" (En 132 lots)
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : « www.marchespublics.gov.ma ».
*Les concurrents sont dispensés de fournir un cautionnement provisoire.
* L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 59 544 280.56 DHS TTC (Cinquante-Neuf Millions Cinq Cent Quarante-Quatre Mille Deux Cent Quatre-Vingt Dirhams et Cinquante-Six Centimes Toutes Taxes Comprises)
*L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 5 291 458.37 DHS TTC (Cinq Millions deux Cent Quatre-Vingt-Onze Mille Quatre Cent Cinquante Huit Dirhams et Trente Sept Centimes Toutes Taxes Comprises)
Le contenu, la présentation, ainsi que Le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.
Les concurrents peuvent :
• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
• soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétaire Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation technique exigée (en langue française ou autres langues avec traduction en langue française), accompagnée du certificat d'enregistrement des dispositifs médicaux et des annexes N° 4 -N° 5 et N°6 dûment remplis (voir article 14 du règlement de consultation), doivent être déposée au service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca, au plus tard le 09/09/2020 avant 14 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 5860/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°44/DRD/CE/D/2020
La Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, lance l'appel d'offres suivant :
A.O N° 44 /DRD/CE/D/2020 relatif à la Sécurisation d'AEP de Midelt/Equipement de la prise au secours au niveau du barrage Hassan II .
Estimation : 3 600.000,00 DH TTC.
Caution : 36000,00 DHou son équivalent dans une monnaie convertible.
L'ONEE-BO a sollicité un prêt de la Banque Eu-

ropéenne d'Investissement (BEI7).
Une visite des lieux fortement recommandée est prévue le Mardi 18/08/2020 à 11h00 au siège de la ville du MIDELT.Le rendez-vous de cette visite est l'AGENCE MIXTE MIDELT de l'ONEE - Branche Eau sise à l'adresse : Place Al Alawiyyine -Ville MIDELT. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
-Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet -20, Rue Antsirabé Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
-Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Drâa Tafilalet 20, Rue Antsirabé - Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

-Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le MERCREDI 02/09/2020 à 10 heures à la Direction Régionale Drâa -Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau. N° 20, Rue Antsirabé BP 54 V.N Meknès.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, doit être formulée sur le portail des marchés publics.
N° 5861/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Acquisition des appareils scientifiques pour les laboratoires relevant de DR9
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 101 DR9/CE/1/2020
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Acquisition des appareils scientifiques pour les laboratoires relevant de DR9.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 804 000.00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8100,00 DH
Le dossier de consulta-

tion (RCDP, RCDG, CCAFF, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 02/09/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.
N° 5862/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD

Travaux de réhabilitation de la SI de la station de traitement El Hachef.
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 69 DR9/CE/1/2020

Avis rectificatif N°2

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que la séance d'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 16Septembre 2020 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi 12Août 2020 à Dix (10) heures du matin, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N° 5863/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Acquisition du DPD pour le contrôle du chlore résiduel par les chefs des centres Régionale du Nord AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°102DR9/CE/1/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition du DPD pour le contrôle du chlore résiduel par les chefs des centres relevant de la Direction Régionale du Nord. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 156 000,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3000,00 DH Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma>. Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables

et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats). Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 02/09/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. N° 5864/PC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE

(ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD Extension des réseaux d'eau pour l'AEP par BF des douars relevant de la CT ZOUIMI et de la CT MOQRISAT Province d'Ouezzane AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°103DR9/CE/D/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'Extension des réseaux d'eau pour l'AEP par BF des douars relevant de la CT ZOUIMI et de la CT MOQRISAT Province d'Ouezzane. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 700 000,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 37 000,00 DH -Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma>. -Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau

à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats). Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 02/09/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. N° 5865/PC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION

REGIONALE DU NORD Gestion des stations et réservoirs des gérances Zoumi, Mokrisset et Amter relevant des provinces de Chefchaouen et Ouezzane AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°104DR9/C/AMN/3/2020 La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne Gestion des stations et réservoirs des gérances Zoumi, Mokrisset et Amter relevant des provinces de Chefchaouen et Ouezzane. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à 840000,00 DH TTC Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8400,00 DH -Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : [https://www.marches-](https://www.marches-publics.gov.ma)

publics.gov.ma. -Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise – rubrique Achats). Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 09/09/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. N° 5866/PC

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
07.40 : Arrouad
08.40 : Ichaa Mamlaka
09.30 : Emission Atfal-Atfalouna - R
10.20 : Kouloub Tayha
11.10 : Machi Bhalhoum
11.30 : Oussrati – Inedit
12.30 : Hami oulad Aami - R
13.00 : JT Addahira + Météo
13.20 : Moumou Ainya
14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
14.40 : Taghrida (Eco)
16.40 : Al Haoudaj
17.40 : Machi Bhalhoum

18.00 : Emission Atfal- Atfalouna - Inedit
19.00 : JT en Français
19.20 : Hami oulad Aami - R
19.50 : Dhak Aala Rassek Inedit
20.00 : Yakout et Aanbar
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Oulad Moukhtar
22.50 : Amakin Fi Dakira
23.50 : Dernier bulletin d'information
00.10 : Taghrida (Eco)
02.10 : Arrouad
03.10 : Al Haoudaj
04.10 : Ichaa Mamlaka - R
05.00 : Kouloub Tayha - R
06.00 : Yakout et Aanbar

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
07:15:00 : KIF AL HAL
07:25:00 : DESSINS ANIMES
08:10:00 : MAGAZINE : TWA-HACHNAK : HAJIB
08:50:00 : FEUILLETON : ARRICH YOUHALLIQ FI ASSAMAE
09:35:00 : SERIE : AL KHAWA
10:05:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:15:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
10:55:00 : KIF AL HAL
11:10:00 : SABAHYAT 2M
12:00:00 : FEUILLETON : HDI-DANE 3INDA AL FARA3INA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI
13:15:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
14:05:00 : CHOUF BLADI : CHEF-CHAOUEN ET SA MEDINA
14:10:00 : NEWS : ECO NEWS
14:15:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:25:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA
15:40:00 : FEUILLETON : ZINA

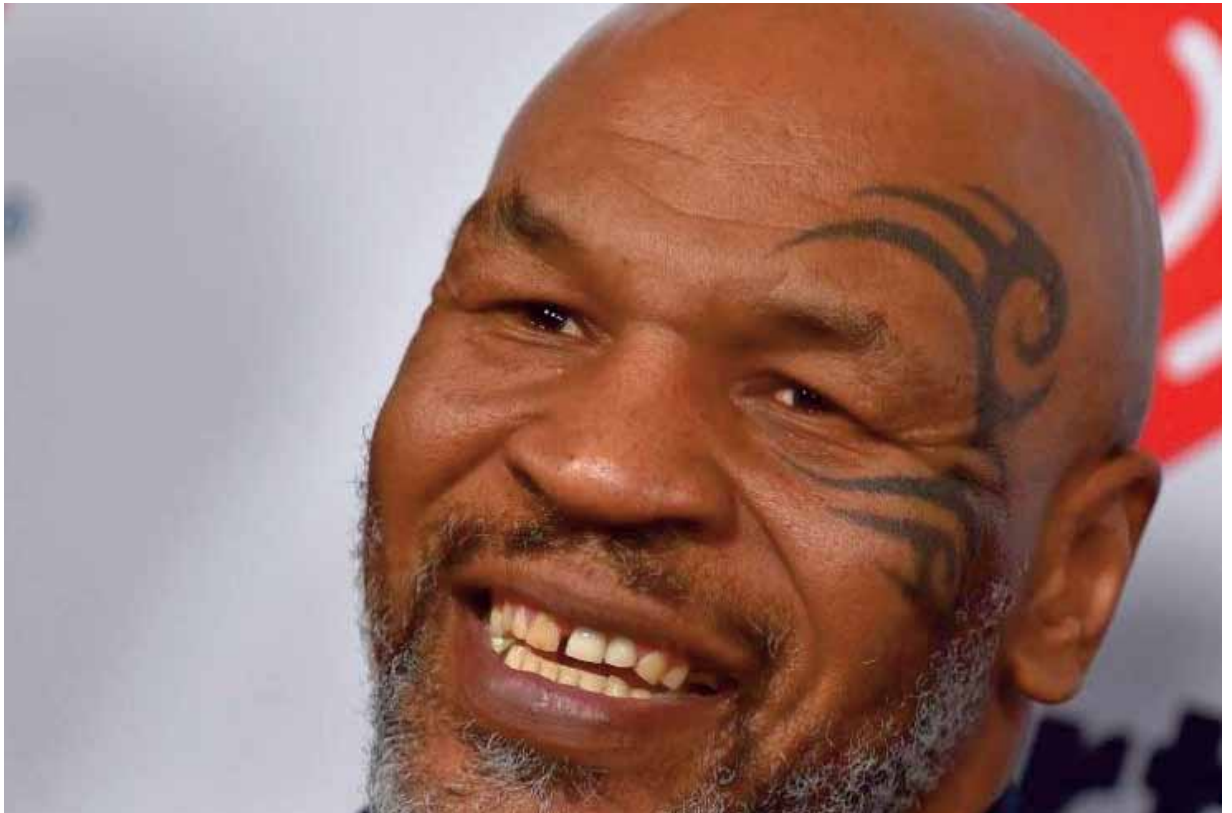
16:10:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
17:45:00 : DESSINS ANIMES
18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:25:00 : MAGAZINE : POP UP
18:30:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
19:20:00 : FEUILLETON : AL WA3D
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:40:00 : NEWS : BULLETIN METEO
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:45:00 : MAGAZINE : SPECIAL FETE DU TRONE
23:00:00 : TELEFILM : RAJEL LEMRA
00:35:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
01:20:00 : MAGAZINE : 2M JAMEL COMEDY CLUB
02:30:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW : AHMED ZAIR
03:50:00 : FEUILLETON : FAWQ SHAB
04:35:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB

05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l akhbar »
10h00 Matinales Infos (rediff.)
11h05 Emission « ahl lfen »
12h05 Emission « Débrief Rabat »
13h00 « Madar l akhbar »
15h05 Emission « Bissaraha »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 « Prime Dir Mechrou3ek »
18h05 Emission « Europe Afrique »
19h00 Soir Info : informations en français
20h00 « Ghorfat l akhbar »
21h35 « Maa Maghreb min washington »
22h05 Emission « L'Match »
23h00 « Soir Infos ar »
23h35 « Maa Maghreb min washington »
00h05 « Fil iktissad »

Mike Tyson, *la vie par KO*

L'ancienne terreur des poids lourds décidé à remonter sur le ring à 54 ans

Portrait



La gloire, la déchéance, la rédemption et - boxe oblige - le come-back auront rythmé la vie "plus grande que nature" de l'ancienne terreur des poids lourds Mike Tyson, décidé à remonter sur le ring à 54 ans.

Plus dramatique, romanesque encore, que celle de "Rocky Balboa" au cinéma, l'existence en forme de montagnes russes de Tyson s'apprête donc à passer par la case "retour", 15 ans après avoir raccroché les gants et une dernière défaite pathétique contre un inconnu irlandais, Kevin McBride.

A l'époque, à presque 39 ans, cela faisait déjà longtemps que "Iron Mike" n'était plus vraiment digne de ce surnom acquis au cours d'une carrière où il a d'abord été présenté comme le "Kid Dynamite" par Sports Illustrated, qui en 1985 voyait en lui le prochain grand poids lourd.

Son accession au sommet aura en effet été météorique. Entre le 6 mars 1985 et le 6 septembre 1986, soit 18 mois à peine, il dispute ses 27 premiers combats professionnels, tous remportés dont 15 dès le premier round.

Lors du suivant, il terrasse le Canadien Trevor Berbick dès la 2e reprise et devient le plus jeune boxeur de l'histoire champion du monde des lourds, à 20 ans, 4 mois et 23 jours.

Pendant plus de trois ans, son re-

gard de requin, sa puissance de frappe phénoménale, sa fureur inaltérable inspirèrent la peur chez tous ses adversaires.

"Je ne savais pas faire autrement. J'étais fou, j'avais l'impression d'être un roi barbare parti à la conquête de l'Empire romain", dira-t-il de cette période où il fait également la une des journaux à scandales, entre son divorce d'avec l'actrice Robin Givens, qui l'accuse de violences, et quelques bagarres qui le ramènent souvent à sa condition originelle de petit voyou venu de Brooklyn. Né le 30 juin 1966 à Brownsville, réputé pour son taux de criminalité élevé, le jeune Michael, élevé par sa seule mère, n'échappe pas à la rue où il ne fait pas que courir après les pigeons qu'il affectionne.

Sa première bagarre l'oppose à un plus grand, qui a justement arraché la tête d'un de ses volatiles. "C'est là que j'ai réalisé que je pouvais être au centre des attentions. Ça faisait du bien de gagner. Tout le monde hurlait, applaudissait. J'ai vécu avec ces applaudissements toutes ces années", déclarera-t-il au magazine "Details".

Délinquant à huit ans, il compte 38 arrestations à ses treize ans, moment auquel l'entraîneur de boxe Cus d'Amato le prend sous son aile. Il trouve là un père spirituel qui cessera pourtant de l'habiter, quatre ans après

sa mort, en 1990, lorsque James Buster Douglas lui inflige son premier KO à Tokyo.

"La boxe me désintéressait. Je ne sentais juste plus Cus en moi. Quand Douglas s'est relevé après que je l'ai envoyé au tapis, ça l'a rendu plus fort. Personne d'autre ne l'avait fait auparavant", expliquera-t-il.

La chute du poulain du sulfureux promoteur Don King est brutale. Deux ans plus tard, il est condamné pour le viol d'une reine de beauté et fait de la prison jusqu'en 1995.

Son retour sur le ring est victorieux, mais peu convaincant puisqu'il récupère ses titres contre de modestes adversaires. Et en 1996, il les perd de nouveau, corrigé par Evander Holyfield pourtant considéré sur le déclin.

La revanche, en 1997, est tragique: Tyson mord Holyfield aux oreilles jusqu'au sang. L'image fait le tour du monde et celui qu'on surnomme désormais "l'homme le plus mauvais de la planète" écope d'une suspension.

En 2002, il échoue à devenir champion du monde sur trois décennies, puni par le Britannique Lennox Lewis. Ruiné, Tyson, qui arbore désormais un tatouage tribal autour de l'oeil gauche, arrête sa carrière en 2005 sur un bilan de 50 victoires (44 KO) et six défaites.

La suite est une chute inexorable, marquée par la dépression, la drogue (cocaïne) et plusieurs arrestations. "Je n'ai aucune idée de qui je suis, déclare-t-il au New York Times. Toute ma vie, j'ai bu, je me suis drogué, j'ai fait la fête, et d'un coup tout s'arrête. Je n'aurais jamais pensé vivre jusqu'à cet âge."

Un âge de raison résultant d'un troisième mariage en 2009, avec Lakiha Spicer, juste après la mort accidentelle d'une de ses sept enfants.

Ces dernières années, outre des apparitions au cinéma ("Very Bad Trip"), il se produit sur scène dans un one-man-show à succès où il raconte les hauts et bas de sa propre vie. Il enchaîne aussi les confessions, avouant notamment avoir été violé à sept ans et souffrir de bipolarité.

Il fait aussi florès dans le business légal du cannabis et pendant que le Covid-19 sévit, un autre virus finit par le rattraper: celui de la boxe. Le combat exhibition qui l'attend face à Roy Jones Jr ne servira pas cette fois à combler ses dettes, mais, promet-il, à récolter des fonds à des fins caritatives.

"Je vais aider les sans-abri et ceux qui sont accros. Parce que j'ai été un sans-abri et j'ai été accro. Je sais à quel point c'est difficile. Il n'y a pas tant de gens qui peuvent y survivre comme je l'ai fait."

DHJ-Raja aura bel et bien lieu ce soir

A cause du Covid, WST-KAC et MAS-ASS décalés à mercredi

Comme prévu, l'appel qui fut interjeté par le DHJ n'a pas abouti. La Commission d'appel relevant de la Fédération Royale marocaine de football n'a fait que confirmer la décision rendue il y a quelques jours par la Commission centrale de discipline, consistant à faire jouer le match DHJ-Raja, rencontre qui aura lieu, en fin de compte, ce lundi à 20 heures au stade El Abdi à El Jadida avec au sifflet Samir El Guezzaz qui sera secondé par les deux Hicham, Aït Abou et Mami. Alors qu'à la VAR, la tâche a été confiée à Hamza Fareq assisté par Yassine Kobba.

Fin donc d'un long feuilleton, navet d'ailleurs, qui n'a que trop duré. Le DHJ a plaidé sa cause, en se basant sur le fait que conformément au calendrier de compétition établi par la commission de programmation de la LNFP (Ligue nationale de football professionnel), l'équipe s'était présentée le 7 janvier au stade pour disputer le match. Une fois les formalités ac-

complies indiquant l'absence de l'adversaire, le DHJ comptait être déclaré vainqueur par forfait et le Raja délesté d'un point et sommé de s'acquitter d'une amende de 10.000 dirhams.

Pour le Raja, il a basé sa défense sur les articles 16 et 21 du règlement des compétitions de la FRMF. Selon l'article 21 se rapportant aux dispositions applicables aux matches de rattrapage des équipes disputant une compétition internationale, le Raja a le droit de demander l'ajournement de son match contre le DHJ vu qu'il a affronté moins de 72 heures auparavant, le 4 janvier au stade Mustapha Tchakir à Blida, le Mouloudia d'Alger pour le compte des quarts de finale aller de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions. Et qu'au cas où il aurait joué le DHJ en championnat, le Raja aurait disposé de moins de 72 heures avant de rencontrer à Tizi Ouzou, le 10 dudit mois, l'équipe algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie, match comptant pour la phase de groupes de la Ligue africaine des clubs champions. L'arti-



Salaheddine Hamani suspendu deux ans pour dopage

Le Comité de discipline relevant de l'Organisation régionale antidopage (ORAD) Afrique Zone I a décidé de suspendre le joueur du Moghreb Athletic Tétouan (MAT), Salaheddine Hamani, pour une durée de deux ans pour consommation de substances prohibées, a annoncé vendredi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Le joueur sera suspendu pour une durée de deux ans de toute activité sportive et de toute compétition ou manifestation sportive régionale ou internationale pour violation des règles antidopage de l'Agence mondiale antidopage et la consommation de substances prohibées, a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

La consommation de substances prohibées a été confirmée lors d'un contrôle antidopage effectué le 2 décembre 2019, a souligné la FRMF.

Le joueur a signé en décembre 2018 un contrat avec le MAT pour une durée de deux ans, après avoir quitté son ancien club du Chabab Tadla.

cle 21 stipule ainsi que «si le match inter-club a lieu à l'étranger, le match de rattrapage est programmé 3 jours francs au moins après la date du match inter-club. Pour des nécessités de programmation, les matches susceptibles d'être reportés peuvent être avancés dans le respect des délais précités». Le Raja s'est également appuyé sur l'article 16 somme toute des plus clairs, définissant la participation des clubs marocains aux compétitions continentales ou régionales. Et la Coupe arabe Mohammed VI fait partie, bien entendu, des compétitions régionales, ce qui lui confère son caractère officiel.

Fin de l'histoire et place au jeu, à huis clos, avec ce choc DHJ-Raja qui intervient après un peu plus de quatre mois d'interruption à cause

de la pandémie du nouveau coronavirus. Pour ce match de mise à jour comptant pour la 9ème manche, chaque protagoniste n'aura d'yeux que pour la victoire en vue de soigner son classement et d'aborder la reprise sur une bonne note.

Le deuxième match de mise à jour (19è j) programmé lundi à 22 heures opposera le HUSA au RBM au Grand stade d'Agadir. Une explication entre deux mal barrés en quête de points pour fuir le bas du tableau. Si les carottes semblent cuites pour les Mellalis, bon derniers avec à peine huit unités au compteur, pour les Gadiris, secouer le cocotier passe par le match de ce soir face à un adversaire qui, sur le papier, est largement à leur portée.

A rappeler qu'avant la reprise du championnat, prévue les 10 et 11 août, la mise à jour se poursuivra avec la programmation de huit rencontres avec ce mardi le choc WAC-MCO (19è j) à 22 heures au Complexe sportif Mohammed V.

Il y a lieu de signaler également que pour ce qui est de la Botola 2, le match MAS-ASS reporté jusqu'à mercredi prochain à 17 heures aura lieu au complexe de Fès. Cette rencontre a été ajournée après la déclaration de quelques cas positifs au Covid au sein du club fassi, tout comme l'équipe kénitrite du KAC dont un de ses joueurs a contracté le virus. Et c'est pour cette raison que le match WST-KAC a été décalé au 29 courant à 17 heures au stade municipal de Témara.

Mohamed Bouarab

Le corps arbitral se prépare pour la relance des compétitions continentales

À la suite de discussions sur la reprise des compétitions continentales dans un avenir proche, les officiels de match se préparent pour le jour J, malgré la suspension des activités sportives en raison de l'épidémie de Covid-19.

Les compétitions continentales ont été suspendues en mars 2020, mais les officiels de match - arbitres et arbitres assistants - ont continué de s'entraîner afin de maintenir leur forme physique et de rester actifs, à travers des cours en ligne organisés sous la supervision et les conseils du nouveau Bureau technique d'experts en collaboration avec le Département d'arbitrage de la CAF.

La composition du Bureau technique d'experts est la suivante :

- Celestin Ntagungira (Rwanda) – Coordinateur & Zone Centre-Est
- Jerome Damon (Afrique du Sud) – Coordinateur adjoint
- An Yan Lim Kee Chong (Maurice) – Zone Sud
- Essam ElDin Abdel Fattah (Egypte) – Zone Nord
- Malang Diedhiou (Sénégal) – Zone Ouest A
- Noumandiez Doue (Côte d'Ivoire) – Zone Ouest B
- Divine Evehe (Cameroun) – Zone Centre

Tempa Ndash (Bénin) – Représentante des femmes arbitres

Hadqa Yahya (Maroc) – Assistance VAR

Neji Jouini (Tunisie) – Consultant

Au cours d'une réunion tenue dernièrement par visioconférence, le président de la CAF, Ahmad Ahmad, a expliqué que la décision de constituer un organe indépendant d'experts était conforme à la politique de réformes stratégiques de la CAF à travers son projet «Transform CAF 2021» lancé il y a quelques mois.

Il a félicité le panel d'experts pour le travail considérable réalisé pendant la période de confinement et leur engagement à relever

le niveau d'arbitrage sur le continent, tout en les exhortant à respecter les protocoles développés par leurs autorités étatiques respectives pendant cette période inhabituelle afin de contrôler la pandémie.

«Il est important que nos arbitres et arbitres assistants restent dans les meilleures conditions pour la reprise des compétitions. L'arbitrage est une composante essentielle du jeu et nous avons travaillé dur, en particulier pendant cette période, pour avoir les meilleurs officiels pour nos matches et projeter par la même occasion une belle image du continent», a déclaré Ahmad.

Source : cafonline.com



Coup dur pour le PSG

Blessé, Mbappé risque d'être out pour la Ligue des champions

Nuages sur la capitale: après un sacre en Coupe de France qui a souligné ses limites du moment, le Paris SG risque de jouer la Ligue des champions en août, son objectif ultime, sans sa star Kylian Mbappé, qui souffre d'une entorse de la cheville droite.

En battant Saint-Etienne (1-0) vendredi, le PSG a perdu très gros.

Sorti en cours de match, Mbappé souffre d'une "entorse de la cheville droite avec lésion importante du compartiment latéral externe", comme annoncé par le club qui ne précise pas de durée d'indisponibilité.

Ce diagnostic jette un flou sur la participation de "Kyky" pour le tournoi final à huit de la C1 à Lisbonne, qui démarre par un quart contre l'Atalanta Bergame le 12 août.

Pour la finale de la Coupe de la Ligue contre Lyon, vendredi, c'est déjà raté: Paris va poursuivre son été surchargé, en quête d'un quintuplé historique, sans son meilleur buteur de 21 ans qui réussissait jusque-là une préparation pleine de promesses.

Son bel élan a été coupé court par le tacle dangereux de Loïc Perrin qui a valu au capitaine stéphanois un carton rouge.

"Ça a craqué un peu quand même", a soufflé "KM", en béquilles, au président de la République Emmanuel Macron après la rencontre, dans des propos captés par les caméras de télévision. Après le match, le camp parisien alternait entre colère et peine, bien palpables sous les masques. Quand l'entraîneur Thomas Tuchel s'insurgeait contre l'agressivité des Stéphanois,

le capitaine Thiago Silva évoquait sa "tristesse".

"J'espère que Kylian va se rétablir le plus vite possible parce que c'est un joueur indispensable pour nous", a déclaré le Brésilien. "Ce n'est pas du tout une bonne nouvelle pour nous", a renchéri l'Allemand.

La blessure de Mbappé ramène le PSG aux mauvais souvenirs liés aux absences de Neymar, qui a manqué en 2018 et en 2019 le 8e de finale retour de C1 en raison d'un pied douloureux.

Alors que le Brésilien, buteur contre Saint-Etienne, semble cette fois en pleine forme, c'est son compère français, avec qui il forme un duo complice, qui alimente aujourd'hui la thèse de la "malédiction" en Ligue des champions que ressassent les supporters.

D'ailleurs, "Kyky" a vécu cette saison une histoire tumultueuse avec la C1: il a raté sur blessure (cuisse) le choc contre le Real Madrid (3-0) en poules, et n'a dû se contenter que d'une trentaine de minutes contre Dortmund, en mars lors du 8e retour victorieux (2-0), en raison d'une angine contractée les jours précédents.

Sur le terrain, la sortie de Mbappé, qui était le Parisien le plus en jambes, a coïncidé avec une baisse d'intensité du PSG, qui a fini par rendre une copie très mitigée contre l'ASSE. Le champion de France est encore loin de son meilleur niveau.

"On a des choses à analyser et améliorer, c'est bien pour un coach", a sobrement dit Tuchel, qui n'a qu'un seul match officiel (Lyon) à disputer avant la C1 pour amorcer la montée en régime.



Son équipe a subi physiquement la première demi-heure puis la fin de match, rappelant que cela restait une rencontre de reprise pour elle, après quatre mois d'interruption.

"On peut mieux jouer. Mais on ne peut pas toujours faire le show, et gagner 4-0 ou 8-0. Il faut aussi savoir gagner quand on est mal", a expliqué Marquinhos.

Dans le même temps, Lyon n'a guère brillé non plus (victoire 3-2 contre Anvers en amical), ni l'Atalanta face à l'AC Milan en Championnat (1-1), dans un contexte différent.

Si le temps est réduit pour retrouver les automatismes et parfaire sa forme physique, le banc parisien l'est tout autant.

Les départs non compensés d'Edinson Cavani, Thomas Meunier et Tanguy Kouassi ont privé Tuchel de solutions. La blessure, vendredi,

à une hanche de Thilo Kehrer, indisponible "quatre à cinq jours", laisse notamment regretter l'absence du Belge, l'un des rares latéraux droit de l'effectif.

Si "KM" ne revenait pas en août, le technicien devra aussi se passer de deux de ses "Quatre fantastiques" contre Bergame, car Angel di Maria est suspendu. Si Pablo Sarabia fait figure de remplaçant naturel pour l'Argentin, il ne reste qu'Eric Maxim Choupo-Moting comme buteur si le système à quatre attaquants est maintenu.

Par contre, les défenseurs Juan Bernat et Abdou Diallo reprennent l'entraînement lundi, a indiqué le PSG.

Face au risque de blessure, le PSG marche sur un fil cet été, vers son incroyable défi du quintuplé. Mais son rêve reste bel et bien accessible.

Conte balaie les rumeurs sur la venue de Messi à l'Inter Milan



L'entraîneur de l'Inter Milan, Antonio Conte, a démenti samedi les rumeurs sur un intérêt de l'Inter Milan pour le sextuple Ballon d'or Lionel Messi, parlant de "football des fantômes".

"On parle de football des fantômes, une situation qui ne peut pas concerner l'Inter pour de nombreuses raisons", a dit Antonio Conte après la victoire 3-0 contre Gênes qui a permis à ses joueurs de remonter à la deuxième place du championnat.

Plusieurs médias italiens, dont le très sérieux quotidien sportif La Gazzetta dello sport, ont évoqué ces derniers jours la possible venue de Lionel Messi en Lombardie après que le père de l'attaquant argentin a acheté une maison à Milan.

"Je ne pense pas qu'il y ait une personne malade sur cette planète qui ne voudrait pas avoir Messi, mais il est vraiment loin de nous et de ce que nous voulons construire", a commenté l' sélectionneur de l'Italie.

"Leo n'est pas notre objectif et je ne pense pas qu'il veuille quitter Barcelone", a pour sa part déclaré le directeur sportif de l'Inter Milan, Giuseppe Marotta.

Lionel Messi est encore lié pour un an avec son club de toujours, le FC Barcelone.

Début juillet, après des rumeurs faisant état d'envies de départ du sextuple Ballon d'or, le président du club catalan Josep Maria Bartomeu avait assuré que le Barça avait "l'obligation" de prolonger le joueur, "le meilleur de l'histoire".

Ibra écarte l'idée d'une retraite dans une vidéo zlatanésque

Zlatan Ibrahimovic a écarté samedi l'idée d'une retraite dans une vidéo un brin mégalomane dont il a le secret, deux semaines après avoir laissé planer le doute sur son avenir.

"Donc vous pensez que je suis fini, que ma carrière va bientôt s'achever. Vous ne me connaissez pas", déclare l'attaquant suédois de 38 ans au début de cette courte vidéo postée sur son compte Instagram, où il s'exprime lentement de sa voix de basse sur des images de ses buts les plus spectaculaires.

"Je n'ai qu'une chose à vous dire. Je ne suis pas comme vous, car je ne suis pas vous. Je suis Zlatan Ibrahimovic et je ne fais que m'échauffer", conclut-il, avec son habituel sens de la mesure, quatre jours après l'annonce de la prolongation du contrat de l'entraîneur de l'AC Milan Stefano Pioli, avec qui il entretient de bons rapports.

L'attaquant suédois avait été plus

mystérieux sur ses intentions le 7 juillet sur la chaîne Dazn.

"On va voir. J'ai encore un mois pour m'amuser. Il y a des choses qui se passent ici sur lesquelles nous n'avons pas le contrôle", avait déclaré "Ibra", dont l'arrivée en janvier coïncide avec le spectaculaire redressement du Milan, désormais 6e de Serie A, qui s'achève le week-end prochain.

"Je regrette pour les tifosi. C'est peut-être la dernière fois qu'ils me voient en vrai. Lisez entre les lignes", avait-il encore déclaré.

Les médias sportifs italiens évoquaient alors avec insistance l'arrivée cet été de l'Allemand Ralf Rangnick avec une double casquette d'entraîneur et de directeur sportif, ce qui aurait impliqué un probable départ de Stefano Pioli mais aussi du directeur technique Paolo Maldini, avec qui Ibra entretient également de bons rapports.